3e année, n° 326. Le numéro 10 centimes. Dimanche 3 décembre 1916.

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien" 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnement : fr. 2.25 par mois

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Gaston BONNET, Directeur général. — Comité de rédaction : A. BOGHAERT-VACHE, Directeur de la rédaction; Georges GERMAIN, Rédacteur en chef; Emile PELS, Secrétaire de la rédaction; Léon DONNAY (Pangloss); René FOUCART

Principaux collaborateurs : Mmes Elisabeth Zemianska, MM. Em. Bâlon, J. Capron, L. Delbove, H. Leclercq, P. Liégeois, I. Van Cleef, Dr J. Vanroy.

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 1er décembre.

Dans la région de la *Somme*, de temps à autre, recrudescence du feu de l'artillerie sur les deux rives du fleuve.

Dans la *Valachie*, nous avons encore progressé.

A l'aile gauche de l'armée du *Danube*, les attaques renouvelées de l'ennemi ont échoué; il a de nouveau, mais sans succès, eu recours à des automobiles blindés.

Au nord-ouest de *Monastir*, près de *Gruniste*, des attaques de l'adversaire ont été repoussées.

Berlin, 2 décembre. — *A l'ouest.* — Armée du prince-héritier Rupprecht de Bavière : Sur les deux rives de l'*Ancre*, au *bois de Saint-Pierre-Vaast* et au sud de la *Somme* à *Chaulnes*, des combats d'artillerie se sont développés de temps en temps plus ou moins intenses.

A l'est. — Front du général de cavalerie prince Léopold de Bavière : Des poussées russes, prononcées au nord de *Smorgon* et au sud de *Pinsk* ont échoué avec des pertes sanglantes.

Front du général-colonel archiduc Joseph : Les attaques des Russes et Roumains dans les *Carpathes boisées* et dans les montagnes de frontière en *Transylvanie* perdurent. L'assaut s'est dirigé, hier particulièrement, contre nos positions de la *Baba-Ludova* et de la *Gura-Rupcada*, à l'est de *Dorna-Watra*, ainsi que dans la *vallée du Trotosu* et de l'*Ojtoz*. Il fut vain et accompagné de lourdes pertes pour l'ennemi. Des troupes allemandes ont fait, dans un endroit dans les *Carpathes boisées*, au cours de contre-attaques, plus de 1,000 prisonniers.

Armée du feld-maréchal von Mackensen: Les combats dans la *Valachie* dégénèrent en une grande bataille. L'aile d'armée qui sort des montagnes au sud-est de *Campolung* a gagné du terrain, en combattant, dans les montagnes boisées des deux côtés du secteur de *Dambovita*.

Sur l'*Argesul*, au sud-est de *Pitesti*, la première armée roumaine, acceptant le combat, a été enfoncée et battue, après une lutte tenace, par des troupes allemandes et austro-hongroises. Le 18e régiment d'infanterie de réserve bavarois, qui s'est distingué souvent, s'est élancé à un quartier d'état-major divisionnaire, y a enlevé sur des officiers d'état-major faits prisonniers, des ordres, d'où il ressort que dans la position percée par nous, la première armée devait se battre jusqu'au dernier homme. Le commandant de l'armée, bien conscient de la minime valeur morale de ses troupes, joignait en une phraséologie roumaine, à l'expression de l'espoir « de tenir tête et de lutter jusqu'à la mort contre les barbares cruels » la menace de la peine de mort, immédiate contre les lâches de son armée. Plus loin, en aval, à proximité du *Danube*, l'*Argesul* a été atteint en combattant.

Le 1er décembre nous a apporté, pour autant que le dénombrement a pu se faire jusqu'à présent, en prisonniers 51 officiers et 6,115 soldats, en butin 49 canons et 100 caissons remplis, à côté de plusieurs centaines d'autres véhicules de troupes.

Dans la *Dobroudja*, des troupes bulgares ont repoussé de vigoureuses attaques russes.

Front de Macédoine. — Sur ce théâtre de la guerre également, de nouvelles poussées de l'Entente, prononcées au nord-ouest de *Monastir* et à *Gruniste*, sont restées sans aucun résultat.

Londres, 1er décembre. — Le Lloyds mande : Les schooners *Heinrich* et *Christabel* ont été coulés par un sous-marin. Les équipages ont été débarqués.

Londres, 1er décembre. — Le Lloyds mande que le vapeur *Reanwell* a été coulé. Dans l'après-midi du 28 novembre, un sous-marin ennemi a attaqué la flottille de pêcheurs de Brixham. Deux chalutiers ont été coulés à coups de canons et de bombes. Un troisième avait sombré, quand on l'a vu pour la dernière fois. Les capitaines et les équipages des trois chalutiers ont été ramenés à terre.

Berne, 1er décembre. — Le *Petit Parisien* mande de Madrid que des vapeurs *Dundee* et *Marie et Auguste* ont été coulés.

Berne, 1er décembre. — Le *Petit Journal* mande de Marseille que le trois-mâts italien *Salvatore-Ciampa* a été coulé; l'équipage a été sauvé.

Berne, 1er décembre. — L'*Echo de Paris* mande de Rennes que les goélettes *Alfred de Curcy* et *Malvina* ont été coulées. Les équipages ont été sauvés.

Le même journal mande de Marseille que le vapeur italien *Delli-Belli* a été coulé.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Avis. — En vertu des dispositions prises par le Gouvernement Général des restrictions seront apportées, à partir de ce jour, à la remise des envois par la poste restante, dans les limites du territoire de ce gouvernement.

1) Les envois poste-restante dont les adresses sont des chiffres ou des initiales ne seront pas délivrés mais renvoyés à l'expéditeur comme interdits.

2) Tous les envois poste-restante, même les lettres ordinaires, etc., ne seront remis à leur destinataire que moyennant la production de sa carte d'identité, dûment munie de sa photographie et du cachet officiel.

3) Dans les limites du Gouvernement-Général on ne pourra faire suivre les envois poste-restante que par la poste restante. Pour les faire suivre soit dans un hôtel, soit dans une résidence quelconque, de la même localité ou ailleurs, on doit en faire la demande en produisant la carte d'identité.

4) Les envois chiffrés à destination de l'Allemagne et d'autres pays en correspondance postale avec la Belgique, sont permis comme auparavant. De même on peut faire suivre comme autrefois les envois poste-restante destinés à d'autres pays que le Gouvernement-Général.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 1er décembre.

Front de l'Est. — Armées du feldmaréchal-général von Mackensen : Au sud-ouest de *Bucarest*, l'armée du Danube s'avance vers le cours inférieur de l'*Argesul*.

Au sud-est de *Pitesti* ainsi qu'au sud et à l'est de *Campolung*, nos colonnes victorieuses ont brisé de nouvelles tentatives de résistance des Roumains. L'ennemi a, hier encore, perdu plusieurs milliers de prisonniers. Notre butin, tant en canons qu'en objets d'armement et d'équipement, est important.

Armées du colonel-général archiduc Joseph : Les Russes ont encore mis tout en œuvre pour enlever du terrain aux vaillantes troupes des généraux von Arz et von Kovess. Le front de bataille s'est élargi vers le sud, les Roumians étant venus appuyer l'attaque dans les montagnes de la frontière à l'est de *Kezdi Vasarhely*. Encore une fois, on s'est battu avec un acharnement extrême. En beaucoup d'endroits, les défenseurs ont passé à la contre-attaque. Le succès a été, hier encore, tout entier de notre côté.

Armées du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière : Du côté de la *Zlota Lipa*, des troupes ottomanes ont repoussé un assaut et poursuivi l'adversaire jusqu'à ses tranchées.

Front italien : Au sud-est de *Gorz* et sur le plateau du *Karst*, la lutte d'artillerie a continué avec une intensité variable. Notre feu a fait exploser plusieurs dépôts de munitions et de mines de l'ennemi.

Dans différents secteurs de *Carinthie* et du *Tirol* aussi, l'artillerie a déployé une activité plus vive. Des aviateurs ennemis ont lancé des bombes dans la vallée de l'*Adige*, sans cependant causer de dégâts.

Front du Sud-Est : Rien de nouveau.

BULLETIN BULGARE

Sofia, 1er décembre.

Front de Macédoine : Dans la région de *Monastir*, nous avons repoussé assez facilement de faibles attaques dirigées contre le village de *Tarnova* et la *hauteur* 1248.

Dans la boucle de la *Czerna*, la *hauteur* 1050 et le sommet 4 l'est du village de *Paralovo* ont été violemment bombardés.

Dans la région de la *Moglenitza* et des deux côtés du *Vardar*, activité d'artillerie.

Calme au front de la *Belasitza*.

Sur la *Strouma*, canonnade.

Sur le littoral de la *mer Egée*, 6 chaloupes venant de *Thasos* se sont approchées de l'embouchure du fleuve *Mesta;* nous les avons repoussées par notre fusillade.

Front de Roumanie : Dans la *Valachie*, la marche en avant continue victorieusement et sans interruption. Le 24 novembre, nos divisions ont traversé rapidement le *Danube* à *Cimnicea* et se sont élancées vigoureusement vers *Bucarest*. Partout elles ont brisé, dans des combats acharnés, la résistance désespérée de l'ennemi et lui ont infligé de lourdes pertes. Le 27 novembre, elles ont occupé, après un rude combat, *Giurgiu*, le 30 novembre, elles ont franchi la ligne *Cormana-Branistari-Ingurent*, située à environ 20 kilomètres devant la ceinture des forts de *Bucarest*. Nous avons surmonté la résistance désespérée de l'ennemi et capturé 2 canons lourds, 14 canons de campagne, 8 petits canons et 5 mitrailleuses.

Sur le champ de bataille l'ennemi abandonna également de nombreux morts et blessés.

Dans la *Dobroudja*, le quatrième corps sibérien, composé de la deuxième et dixième divisions d'infanterie, avec environ 15 batteries, a attaqué, après une préparation prolongée de l'artillerie, qui a duré de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, entre le village de *Satistoej* et le *Danube*. L'attaque fut également appuyée par des batteries de la rive gauche du *Danube*. Vers 4 h. 1/2, l'infanterie ennemie s'approcha de nos positions sous la protection du brouillard qui régnait. Un combat extrêmement acharné s'est déchaîné. Deux automobiles blindées (tanks) se sont approchées de nos tranchées juste au point culminant du combat. Nos régiments valeureux et glorieux de la division Preslaw ont prononcé une courageuse et fougueuse contre-attaque et ont rejeté les assaillants partout avec des pertes sanglantes. Ils ont capturé des automobiles blindées, dans lesquelles ont été trouvées 4 mitrailleuses, ainsi que 2 officiers et 25 soldats, qui ont été faits prisonniers. L'ennemi s'est retiré dans ses positions primitives.

Sur le *Danube*, feu d'infanterie et d'artillerie.

Sofia, 30 novembre.

Front macédonien. — Dans la région de *Bitolia* et dans le coude formé par la *Cerna*, faible activité de l'artillerie et reconnaissances de patrouilles. En général, la journée a été calme.

Dans les environs de *Gruniste*, nous avons repoussé une attaque de l'ennemi par une contre-attaque.

Dans la région de la *Moglenitza* et le long du *Vardar*, faibles canonnades.

Sur le front de la *Belastiza Planina*, engagements entre patrouilles et faible activité de l'artillerie.

Le long de la *Strouma*, canonnades.

Front roumain. — Dans la *Valachie*, nous continuons à progresser sur la route de *Giurgiu à Bucarest*. Dans un combat à la baïonnette, nos troupes ont infligé à l'ennemi une sanglante défaite. Nos adversaires ont subi de fortes pertes. Nous avons capturé deux canons de 21 cent.

Le long du *Danube*, entre *Tutrakan* et *Cernovada*, fusillades. Près de *Tutrakan*, feu d'artillerie.

Dans la *Dobroudscha*, faible activité de l'artillerie et engagements entre avant-postes.

BULLETIN FRANCAIS

Paris, 1er décembre. — *3 heures après-midi.* — Nuit calme sur tout le front. Les usines de *Thionville* et des bivouacs dans la *région de Damvillers* ont été bombardés par nos avions dans la soirée d'hier.

Paris, 1er décembre. — *11 heures soir.* — Activité moyenne d'artillerie et d'engins de tranchées.

Aucun événement important à signaler.

Paris, 1er décembre. — *Armée d'Orient.* — Au nord-ouest de *Grunista*, de violentes contre-attaques des Germano-Bulgares contre les positions conquises dans les journées précédentes par l'armée serbe ont échoué dans leur ensemble avec de grosses pertes pour l'ennemi. En quelques points celui-ci a réussi à prendre pied dans les tranchées qu'il avait perdues le 30 novembre. Le mauvais temps continue à empêcher toute opération importante.

Prilep a été bombardé par les avions alliés.

BULLETIN RUSSE

Petrograd, 30 novembre.

Près du village de *Tenapnanka*, au nord-ouest de *Smorgon*, notre feu a fait échouer une tentative d'attaque de petits détachements ennemis. Nos batteries ont dispersé trois colonnes ennemies, fortes chacune d'une compagnie, qui se dirigeaient vers l'est, venant de la direction de *Goradischte*.

Dans la région de *Korynitca*, nos troupes se sont emparées de plusieurs éléments de la position ennemie qui forme saillant dans notre ligne.

Dans les *Carpathes boisées*, nous nous sommes emparés de la hauteur de *Burarukade*, à 11 verstes au sud-ouest de *Bakarka;* nous y avons fait prisonniers 100 Allemands et nous sommes emparés de 3 mitrailleuses.

Dans la région des hauteurs à l'est de *Kirlibaba*, le combat continue. Nous y avons fait, en deux jours, 900 prisonniers et nous nous sommes emparés de 13 mitrailleuses et de 2 lance-bombes, d'un lance-mines et de deux projecteurs.

Nous avons pris *Kirlibaba* sous notre feu.

BULLETIN ROUMAIN

Bucarest, 30 novembre.

Sur tout le *front septentrional et nord-ouest*, on se bat avec violence.

Dans les vallées de *Buzen* et de la *Prahova*, nous avons fait des progrès.

Sur le *front ouest*, de violents combats sont engagés sur la *Glavaciocu*.

Au *front méridional*, situation inchangée.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 30 novembre. — *Après-midi.*

Près de *Gueudécourt*, fusillade et feu de mitrailleuses.

Londres, 30 novembre. — *Soir.*

A part des combats d'artillerie le long du front, rien à signaler.

Le feu de l'ennemi a été particulièrement violent entre la *Somme* et l'*Ancre*.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 30 novembre.

Du *front du Trentin* on signale des mouvements ennemis dans la *vallée de la Sazea*, sur le versant septentrional du *Pasubio* et dans l'*Astico supérieur*. L'activité de l'artillerie a été favorisée sur tout le front par le beau temps.

L'activité de l'ennemi a été plus vive sur le *plateau d'Asiago*, dans le secteur à l'est de *Gorizia* et sur le *Carso*. Des bombes qui sont tombées sur *Gorizia* ont causé quelques dégâts à des fabriques.

Notre artillerie a bombardé efficacement les positions ennemies dans la *vallée de l'Adige*, dans l'*Astico* et sur le *plateau d'Asiago*. Elle a causé des incendies dans les camps ennemis de *Canazegi* (*Avisio supérieur*) et à *Briot* (*Isonzo moyen*), après quoi elle canonna les troupes qui s'enfuirent.

Des avions ennemis ont tenté des raids en plusieurs endroits du théâtre de la guerre. On ne signale ni pertes humaines ni dégâts matériels. Nos escadrilles aériennes ont attaqué celles de l'ennemi et les dispersèrent après leur avoir livré plusieurs combats aériens. Deux avions ennemis ont été abattus, l'un dans la *vallée de l'Agno*, près de *Castel Uuovo* et l'autre dans la *vallée de Sugana*.

REFUS DU GOUVERNEMENT GREC

Lagence 'Reuter mande d'Athènes, 30 novembre : Le gouvernement grec a répondu à l'amiral d'Artige de Fournet qu'il refuse définitivement de livrer les armes.

Lord Robert Cecil interpellé à la Chambre des communes sur la nouvelle situation, créée par le refus du gouvernement grec de livrer les armes exigées par les alliés, a déclaré : L'amiral Fournet a porté à la connaissance du gouvernement grec que dans le cas où l'artillerie ne lui serait pas livrée le 1er décembre, il serait forcé de prendre certaines mesures. La nature de ces mesures ne sera pas désignée d'avance.

LA SITUATION EN GRECE

Le *Corriere della Sera* mande d'Athènes: Le président du conseil Lambros a fait, jeudi soir des déclarations où il a confirmé le refus du gouvernement. Les journaux antivénizelistes adoptent une attitude de plus en plus menaçante et incitent à la résistance. Plusieurs régiments d'Athènes sont partis pour le nord-est avec du matériel de guerre. La situation semble prendre une certaine tournure. L'amiral Fournet a fait connaître qu'on lui a fourni l'assurance que la tranquillité publique ne serait pas troublée et qu'il a pris des mesures appropriées.

* * *

Du *Berliner Lokal Anzeiger*. L'ordre du roi en vertu duquel la garnison de la capitale a été envoyée dans le nord du pays avec armes et bagages, confirme que la garnison ne serait pas à même d'intervenir en cas de troubles éventuels.

UN BLOCUS DES PORTS GRECS?

Le *Times* apprend d'Athènes :

Le roi a fait venir au palais l'attaché militaire français et s'est entretenu avec lui sur la situation. On annonce que la raison principale du refus du gouvernement de céder les canons est la crainte que Venizelos et ses troupes marchent alors sur la Thessalie et sur Athènes. Dans quelques milieux, le bruit court que la Quadruple-Entente serait prête à donner des garanties dans le cas où le gouvernement consentirait à livrer dix batteries et les munitions indispensables, mais que dans le cas d'un refus elle réglerait l'affaire elle-même, On dit que les batteries de montagne ont été transportées à Chalkis, Nauplia, Klaimata et en d'autres endroits. Dans ce cas, il faudrait s'attendre à un blocus des ports grecs par les Alliés.

UNE INTERVIEW DE L'AMIRAL FOURNET

Le correspondant du *Daily Telegraph* a eu mercredi un entretien à bord du navire-amiral, avec l'amiral Fournet, et il écrit ce qui suit :

Les bruits répandus dans les milieux gouvernementaux disant que l'amiral renoncerait à ses revendications concernant l'inventaire des armes grecques, dans le cas où sa demande de livrer vendredi les canons de campagne n'aurait pas de suite, sont absolument sans fondement. L'amiral a expliqué pourquoi il a consenti à un délai dans une lettre qu'il a adressée au gouvernement. Les armes ne se trouvent pas à Athènes et il a été nécessaire d'accorder suffisamment de temps pour permettre de les transporter aux endroits où la remise doit avoir lieu. L'amiral a déclaré qu'il devait maintenir ses exigences relatives à la cession de toutes les armes. Les gouvernements alliés sont d'accord sur la nécessité de les posséder. On a demandé à l'amiral s'il avait également l'intention d'arracher le fusil aux soldats. Il est le dernier à souhaiter une pareille chose.

Le roi est partisan d'une solution amicale. Mais dans son entourage se trouvent des personnes qui sont plus royalistes que le roi. Si le gouvernement persiste dans son refus, l'amiral fera débarquer des troupes et occuper les points qui entrent en considération.

L'amiral Fournet termina de la sorte : Je dispose de soldats de marine et de troupes, ainsi que des meilleurs canons lourds. J'espère, et j'en ai donné l'assurance, qu'aucun marin ou aucun soldat allié ne tirera le premier coup de feu.

LA DECLARATION DE GUERRE. DES VENIZELISTES

La *Gazette du Voss* dit que le gouvernement provisoire de Salonique vient de lancer la déclaration de guerre officielle à l'Allemagne et à la Bulgarie. La ligue de réservistes grecque continuerait à envoyer dans le nord le matériel de guerre d'Athènes.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Les journaux français mandent de Bucarest que le gouvernement, les ministres roumains qui se trouvent encore dans la capitale, la famille royale, les ambassadeurs étrangers et les banques ont quitté Bucarest dimanche et lundi et se sont retirés à Jassy. Le général Averesco et son état major se trouvent encore à Bucarest. On annonce en outre que le ministère de la guerre roumain a ordonné le rappel immédiat de la classe de 1919.

* * *

Havas annonce que le préfet de police de Bucarest et le général français Berthelot viennent d'engager la population civile à quitter le territoire du camp retranché de Bucarest.

* * *

Du *Dusseldorfer General Anzeiger :* La dépêche Havas, d'après laquelle le général Sarrail annonçait dans un ordre du jour à l'armée d'Orient que la campagne après la prise de Monastir serait temporairement terminée, produit en Italie une grande déception, parce que la presse s'imaginait que Sarrail aurait pu, débouchant du sud, venir à la rescousse de la Roumanie. On suppose que le général Roques, ministre de la guerre français, aurait discuté avec le général Sarrail la fin de la campagne.

Le *Progrès de Lyon* mande de Bucarest que la capitale est pour ainsi dire déserte; les rues et les places publiques semblent abandonnées. Les écoles, universités et rédactions de journaux ont été réquisitionnés par les autorités militaires. Les journaux ont dû cesser de paraître. On attribue les insuccès de l'armée roumaine, en majeure partie, au manque d'officiers. Un officier commande jusqu'à 800 hommes.

LA POLITIQUE NAVALE ANGLAISE

Le *Temps* mande de Londres : Vendredi a eu lieu à Londres une grande réunion des négociants de la cité dans le but de demander que le gouvernement poursuive une politique navale plus énergique.

UNE OPINION

Des journaux étrangers publient, sans commentaires, l'information qui suit :

La *Birschewija Wjedomosti*, généralement bien informée, parlant de la Conférence de l'Entente tenue récemment à Paris, prétend qu'aucun accord n'y est intervenu. Tandis que la Russie et l'Angleterre ont exprimé l'avis qu'on devait traîner la guerre en longueur pour forcer l'Allemagne à demander la paix sous la pression de la faim et des difficultés économiques, la France et l'Italie se sont prononcées pour une concentration aussi rapide que possible de toutes les forces de l'Entente en vue de terminer militairement la guerre à bref délai. La France aussi bien que l'Italie, dit la *Birschewija Wjedomosti*, sont à bout de forces et ne partagent pas du tout l'avis de l'Angleterre et de la Russie disant que la victoire sera d'autant plus certaine que la guerre durera plus longtemps. Sur cette question, la manière de voir des deux groupes des Alliés diffère plus qu'on ne le croit généralement.

LES MUTATIONS DANS L'AMIRAUTE ANGLAISE

Du *Nieuwe Rotterdamsche Courant : Le Times* s'exprime comme suit au sujet des mutations dans l'Amirauté britannique : « Au moins elles satisferont le public. Jellicoe jouit d'un prestige incomparable et Beatty est un héros populaire; mais à eux deux ils ne peuvent pas tout faire. Ce serait être aveugle que de croire qu'à présent tout est en ordre, en ce qui concerne la direction de la guerre, par suite de ces deux nominations.

Le *Times* écrit en outre que toute la population partage le regret de la flotte que Jellicoe n'ait pas pu anéantir la flotte allemande. Il faut espérer que cette satisfaction sera donnée à Beatty.

Le *Morning Post* écrit : « Officiers et hommes d'équipage considèrent Beatty comme un deuxième Nelson. Ce que le pays désire avant tout, c'est l'anéantissement de la marine allemande.

Le *Daily Mail* dit : Ceci doit nous engager à la prudence. Depuis longtemps déjà existe dans la marine, la question litigieuse de savoir s'il incombe à l'Angleterre, de garder la mer et d'attendre les Allemands, ou bien de poursuivre une politique navale plus agressive. L'on croit que Beatty suivra un programme outrancier. On ne peut toutefois engager la flotte à la légère, mais on doit veiller à ne livrer bataille à l'ennemi que lorsque les Anglais pourront lui dicter la loi et non lui aux Anglais.

L'AGENCE REUTER

Les journaux anglais annoncent que la Reuter's Telegram Company a été vendue à Marc Napier, lord Glenconnor, lord Peel et Sir Star Jameson pour le prix de 550,000 livres sterling (13,750,000 francs).

ETRANGER

AU PARLEMENT FRANÇAIS

La Chambre des députés a tenu jeudi sa troisième séance à huis-clos.

Au Sénat, le président a annoncé que M. Clémenceau ainsi que la plupart des membres de la commission de l'armée ont demandé une interpellation sur la situation de l'armée et sur la conduite de la guerre. La date des débats sera fixée ultérieurement, étant donné que les ministres sont retenus par les séances à huis-clos de la Chambre.

Le Sénat a accepté unanimement de projet autorisant le gouvernement à lever la classe de 1918.

LE MINISTRE DES FINANCES NEERLANDAIS

Le Correspondentiebureau de La Haye annonce que M. Van Hyn, ministre des finances, a présenté sa démission à la reine Wilhelmine.

(On sait que cette démission est provoquée par l'échec du projet d'impôt sur les héritages, présenté par M. Van Hyn et rejeté par la Première Chambre néerlandaise.)

L'AVIATION EN SUEDE

On mande de Malmo : Sur initiative de la société aéronautique suédoise on va fonder en Suède un corps d'aviateurs volontaires qui sera mis à la disposition de l'armée.

M. SASONOFF

Le *Djen* annonce que l'espoir de M. Sasonoff de jouer encore un rôle politique, augmente après la retraite de M. Stürmer. M. Sasonoff est rentré ces jours-ci de sa propriété de Kislowodsk à St-Pétersbourg, afin d'être au courant des événements politiques. Il a eu un long entretien avec MM. Trepoff et l'ambassadeur d'Angleterre Buchanan. On a remarqué que MM. Trepoff et Buchanan ont échangé des visites au cours desquelles la situation politique intérieure de la Russie a été discutée à fond. Les journaux radicaux disent que le règne de Protopoff et de Maklakoff, comme ministres, est près de prendre fin.

Le préfet de St-Pétersbourg, prince Obulenski, a été démissionné en raison de la défectuosité continue du ravitaillement. Il a été nommé membre de la suite du Tsar.

LA NAVIGATION HOLLANDO-ANGLAISE

On mande de Flessingue que le service maritime de la compagnie de navigation Zeeland entre la Hollande et l'Angleterre reprendra le 15 décembre prochain.

D'autre part le *Nieuwe Courant* déclare tenir de source officielle que la date de la reprise de la navigation entre la Hollande et la Grande Bretagne n'est pas encore fixée, mais que la levée de saisie du *Koningin Regentes* fait supposer que la date de la reprise n'est pas éloignée.

MORT DE L'ANCIEN MINISTRE ELLIS

On annonce de La Haye la mort de M. A.-G. Ellis, ancien ministre de la marine aux Pays-Bas.

Il était né à Surinam, le 26 août 1846; après avoir fait toute sa carrière dans la marine, il devint en 1888 adjudant du commandant des forces navales aux Indes néerlandaises.

En 1889, il représenta le gouvernement à la conférence de Washington. En 1903, il devint ministre de la marine.

A SAINT-DOMINGUE

L'*Associated Press* annonce : Le chef de la flotte des Etats-Unis dans les eaux de Saint-Domingue vient de proclamer le droit martial. On a nommé à Saint-Domingue un gouverneur américain, la république n'ayant pas payé les termes de l'emprunt extérieur.

Saint-Domingue, capitale de la république du même nom, est située à la côte méridionale de l'île d'Haïti, à l'embouchure de l'Ozama. Elle compte 18,000 habitants. Fondée en 1496 par Bartolomeo Colon, elle fut longtemps la capitale de l'empire colonial hispano-américain. Elle fut affectée souvent par des tremblements de terre.

LE NAUFRAGE DU *HAMPSHIRE*

Une dépêche de Stavanger annonce qu'on vient de trouver à Vester-Samary, dans le Stavangerfford, une bouteille renfermant le document suivant : « H. M. Hampshire. Nous tenons encore, mais nous ne savons pas pour combien de temps. Nous sommes dans une barque qui est fortement avariée Ça ne durera plus guère. Nous ne découvrons aucune terre. Nous savons que nous serons vengés; les compagnons anglais soigneront bien pour cela. Nous avons été torpillés deux fois sans avoir eu le temps de riposter avant que le sous-marin eût disparu et nous avons coulé. Cinq des nôtres sont ici; nous sommes tous épuisés de ramer et de puiser l'eau de la barque. Ceci est notre dernier adieu. Si cette bouteille est trouvée un jour, qu'on la fasse parvenir à Mme Spith, à South Schields. »

Nos lecteurs se souviendront que c'est le 5 juin que fut torpillé le *Hampshire* à bord duquel se trouvait lord Kitchener.

Le document a été remis au consul de Grande-Bretagne à Stavanger.

LE TRAVAIL DE NUIT ET LE CHARBON

Au cours d'une importante réunion des délégués des associations de boulangers, il a été établi que la suppression du travail de nuit aurait pour conséquence une grande économie de combustible. Sur les 30,000 boulangeries que compte le royaume des Pays-Bas, il y en a certes plus de 5,900 où existe le travail de nuit.

On a décidé à une très petite majorité de demander une audience au ministre de l'agriculture pour lui exposer la situation.

AUX INDES NEERLANDAISES

Le gouverneur général des Indes néerlandaises annonce que la situation politique dans la région de Batang-Asais est favorable.

A Sorolangour, Rio Depati et son fils, deux chefs révolutionnaires, ont fait leur soumission.

Raden Achmad s'est également rendu avec cinq insurgés de Raden Prabon; la population indigène a livré elle-même aux autorités Panglimma Tengah, un autre chef.

Informations diverses

LES FUNERAILLES D'EMILE VERHAEREN

On mande du Havre que le gouvernement belge sera officiellement représenté aux funérailles d'Emile Verhaeren.

Après la cérémonie funèbre à Rouen, M. Carton de Wiart prendra la parole au nom du gouvernement.

Le corps de Verhaeren sera inhumé à Adinkerke.

En dernière heure les journaux néerlandais annoncent que les funérailles ont eu lieu vendredi.

TERRIBLE ACCIDENT DE RAIL... EN HONGRIE

Les journaux hongrois annoncent que l'express de Vienne n° 3 a tamponné un train de voyageurs venant de Budapest, dans la gare d'Herczog Halom, à la suite d'une erreur d'aiguillage. Plusieurs wagons des deux trains ont été réduits en miettes. Il y a 66 morts, la plupart des soldats, et 150 blessés, dont 60 grièvement. Dans l'express se trouvaient de nombreuses personnalités revenant de la cérémonie funèbre de Vienne.

LES FONCTIONNAIRES RECLAMENT

Les fonctionnaires et employés du ministère de la guerre aux Pays-Bas viennent, avec l'autorisation des référendaires et de la majorité des chefs de division du département, d'adresser une requête au ministre demandant une augmentation de traitement en rapport avec le surenchérissement des vivres.

UN CYCLONE

On mande de Bombay qu'un cyclone vient de dévaster Pondicherry. Trois cents personnes ont été tuées et les dégâts matériels sont très importants.

LES COCHONS EN HOLLANDE

Le journal hollandais *Vee- en Vleeschhandel*, organe des abatteurs et exportateurs, annonce que les autorités ont décidé d'abattre dans le courant de décembre un grand nombre de porcs — au minimum 50,000 — et de saler la viande et le lard. Le gouvernement dispose encore suffisamment de cochons pour assurer l'alimentation jusqu'au mois d'avril et c'est à ce moment que commencerait en tous cas la distribution de viande salée.

ECHOS SPORTIFS

L'automobiliste belge Christiaens vient de participer, sur l'autodrome de Sheepshead Bay, à New-York, à une course de 250 milles appelée Coupe Astor. Au départ, Christiaens prit la tête devant Resta, Aitken et Chevrolet. Au cours de la première demi-heure, l'allure fut de 170 km. à l'heure. Après 30 milles, Chevrolet abandonne et la lutte se circonscrit entre Christiaens et Aitken. Resta abandonne au 96e mille. Au 99e mille, une panne de moteur arrête Christiaens, qui abandonne, et Aitken gagne sans lutte. Aitken a accompli les 250 milles en 2 h. 23 m. 4 s. Le vainqueur encaisse 25,000 dollars, le second 10,000.

* * *

Billard. — Le championnat « interacadémies » de billard organisé à Amsterdam par l'Unitas studiosorum Trajectina s'est terminé par la victoire de l'Unitas de l'Université d'Utrecht.

Le prix de la meilleure série a été enlevé par M. N. Rodenburg avec 417 points de série.

ECHOS LITTERAIRES, ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUE

A l'Académie française. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, quatre membres de l'Académie française, bien que légalement élus, n'ont pas encore été officiellement reçus sous la Coupole; ceux-ci n'ont en conséquence pas droit de vote en cas d'élection. Ce sont : MM. le général Lyautey, élu en 1912 en remplacement de M. Henri Houssaye; de La Gorge, élu en 1914 au siège de M. Thureau-Dangin; Alfred Capus, titulaire du fauteuil de M. Henri Poincaré, et Henri Bergson, qui succéda, également en 1914, à M. Emile Ollivier.

Pour couper court à cette situation, l'Académie a décidé de reprendre ses réceptions. Le général Lyautey étant pour le moment retenu au Maroc, elle a pris la décision de procéder à la réception de M. de La Gorge au cours du mois de janvier. La date sera ultérieurement fixée. C'est M. de Régnier qui répondra au récipiendaire. Les autres réceptions seront échelonnées de mois en mois.

Nous apprenons, d'autre part, que M. Anatole France a été élu membre de la commission du Dictionnaire en remplacement de M. Emile Faguet.

Mon Billet Quotidien

— *Les Troyens étaient-ils plus heureux que nous?*

— *Je n'en sais rien, Boby. L'histoire ne parle pas du bonheur des peuples mais de leurs mésaventures, de leurs guerres et de leurs malheurs. L'histoire apprend à gouverner peut-être, à tuer certainement.*

— *C'est bien dommage!*

— *Vous l'avez dit. Elle nous raconte comment les nations ont souffert. Elle est muette sur le chapitre de leurs joies. Ce serait essentiel cependant.*

— *Tu es heureux, toi?*

— *Je suis heureux, Boby, à la façon de don Quichotte. Quand ce merveilleux chevalier errant avait à gravir une montagne et que son cheval...*

— *Rossinante...*

— *Rossinante soufflait, suait, haquetait, et que son écuyer — chef-d'œuvre de bon sens — geignait et rouspétait, il avait coutume de dire : « Nous descendrons tout à l'heure et rien n'est plus confortable que de descendre à l'aise une côte fleurie... » Il disait cela ou à peu près. Et ainsi il n'était jamais malheureux.*

— *Mais les peuples?*

— *Si on enseignait aux peuples le mérite de l'effort, l'énergie et l'espérance, les peuples seraient heureux.*

— *Tu veux dire : Si nous mangeons aujourd'hui des rutabagas, nous mangerons demain des pommes de terre.*

— *C'est ce que je veux dire. Chaque homme porte le bonheur dans son cœur. Il passe sa vie à le chercher ailleurs. Voilà pourquoi il ne le trouve pas. N'enviez jamais personne, Boby. Ne demandez jamais l'impossible, ne rêvassez pas, ne cherchez pas après une formule physique du bonheur. Ne vous dites pas : « Si j'avais eu un nez aquilin au lieu d'un nez socratique, si j'avais une épingle de cravate de 8,000 fr. au lieu d'une épingle de cravate d'un franc cinquante centimes, si j'étais le fils de Rockfeller, si j'étais aviateur, général en chef, prince de sang, camérier, pape, directeur des contributions, préfet de police, Peau-Rouge, gouverneur de l'Alaska ou propriétaire de cinéma, il m'arriverait ceci et cela, je nagerais dans la joie la plus pure, je n'aurais pas à m'inquiéter de l'avenir, je vivrais dans le contentement et la sagesse. » Il ne faut jamais dire : « Si on avait fait ceci au lieu de faire autre chose, telle chose serait advenue. »*

— *Tu l'as dit toi-même l'autre jour.*

— *J'ai eu tort. Tout regret est stérile. Ne pleurez pas sur vos bêtises mais appliquez-vous à les réparer. Ne cherchez pas à lutter contre le hasard. La logique des événements nous échappe et on ne lit pas la destinée dans le marc de café. Le bonheur ne s'achète pas. Il se donne à qui l'aime et non à qui le violente. Mais pourquoi me demandez-vous tout cela, Boby?*

— *Parce que je viens de brûler ta tartine en essayant de la griller et que j'ai cassé la cafetière en voulant te servir ta torréaline.*

— *Ça tombe à merveille pour moi, Boby, je n'avais ni faim ni soif.*

— *Comme don Quichotte?*

— *Parfaitement!*

PANGLOSS.

Post-scriptum. — Reçu :

Pour la Saint-Nicolas des orphelins de la guerre :	
Petite somme récoltée en jouant chez M. A.	1.80
Pour la Fleur de l'orphelin :	
De M. Laine sur ses bénéfices du mois (2e versement)	fr. 14.10
Merci et tous mes compliments!	P.

CHRONIQUE.

L'APAISEMENT

Pour Mme H..... I.
En témoignage de profond respect.

Vous pouvez le pleurer, mais pourquoi le plaindre ? Parce qu'il ignorera la vie et de tragiques douleurs comparables à la vôtre? Penchez-vous vers lui, interrogez-le. Voyez... il est apaisé, il dort d'un sommeil sans rêves, mais sans cauchemars aussi, rien ne peut le troubler, nul ne peut le peiner; dans l'oubli de toutes choses il dort enfin apaisé.

A ses beaux yeux plein d'inquiétude, les paupières pour toujours abaissées cachent le spectacle de la vie. Ils ne désireront plus la beauté charmeuse des choses qui nous est offerte comme une ironie savante pour faire paraître plus morne ensuite la réalité. Ils ne verront plus les tristes et maladifs visages de ceux qui souffrent et auxquels ils furent si pitoyables, ni la laideur et la bassesse de certaines expressions qui maintes fois les firent s'imprégner de larmes, ni les gestes violents et brutaux, ni rien de ce qui est mauvais ou vil et qui rend la vie si pénibles aux êtres sensitifs.

Sur sa petite poitrine, cette douloureuse poitrine blessée et meurtrie par l'accident, les mains repliées semblent garder de toute agitation le cœur à jamais calme. Cœur émotif d'un être pressé de vivre qui se dilata de joie et d'espoir, se serra d'angoisse et de détresse, cœur débordant d'amour et de sympathie qui se heurta trop souvent à l'incompréhension et la bêtise, cœur qu'agita tout un monde inconnu de sentiments intenses et complexes, cœur trop lourd d'enfant trop sensible. Sur sa petite poitrine blessée mortellement par la vie, les mains jointes comme en un geste de défense semblent le protéger de toute nouvelles meurtrissure.

Pleurez-le, mais ne le plaignez pas. Vos yeux gonflés et rougis, vos yeux encore emplis d'épouvante, n'ont déjà pas assez de larmes pour pleurer les souffrances de sa courte vie. Combien leur en aurait-il fallu verser pour pleurer celles de toute son existence s'il avait vécu ! Car la vie et les gens lui auraient été hostiles, comme ils le sont toujours aux doux et aux délicats, à ceux dont ils n'ont pas peur. Tôt ou tard, ils l'auraient vaincu; mais plus tard cela aurait été après un long et inutile calvaire, le calvaire des enfants assoiffés de caresses devenus des hommes épris de bonté. Et de quelles tristesses ne l'auraient-ils pas accablé, ceux qui ne savent même pas être justes et bons pour un enfant ?

Pleurez-le si vous voulez, mais de quel secours vous seront ces larmes, larmes de femme douce et passive incapable de se révolter devant l'atroce destinée, devant l'acte inique et stupide qui provoqua tout le drame ? Pauvres larmes impuissantes qui n'ont même pas touché ceux qui en furent la cause !

Interrogez-le, interrogez la vie pour savoir si vous devez tant le pleurer. Voyez, il dort du meilleur sommeil tandis qu'autour de lui l'existence des humains se poursuit lourde d'épreuves, de tristesses et d'ennui. Comparez son caractère fragile, sa petite âme délicate à la vie brutale et cynique avec laquelle il aurait dû se mesurer. Si le premier contact avec cette vie, si la première injustice le conduisirent à la mort, c'est qu'il n'aurait jamais été apte à vivre et à lutter. Songez à la somme de désillusions, de dégoûts, de mesquineries que l'existence lui réservait et demandez-vous s'il n'est pas préférable qu'il se soit endormi avant de mieux connaître ces laideurs qui accablent l'âme si elles ne la pervertissent pas.

Songez aussi que vous n'auriez pu lui éviter ces laideurs et ces injustices, ni lui créer l'existence nécessaire aux délicats et aux sensitifs, vous si faible et désarmée, vous qui aujourd'hui, devant son cercueil, n'avez pas même le droit de vous révolter et d'accuser, vous qui ne pouvez clamer trop haut votre douleur sans vous heurter à la critique et à l'ironie. Les puissants, les riches seuls ont le droit d'aimer et de protéger leurs petits; eux seuls peuvent établir des responsabilités lorsqu'ils sont frappés par la vie ou par la mort.

Apaisez-vous donc puisque la révolte vous est inaccessible; consolez-vous en considérant la vie et ses souffrances sans nombre, l'apaisement viendra...

Voyez, il ne frémira plus lorsque le vent d'automne élèvera ses gémissements prophétiques, gonflant d'angoisse le cœur des heureux mêmes, rappelant aux forts aussi que le malheur peut les courber. Vent d'automne dont la clameur plaintive semble le cri de révolte et de détresse de l'humanité ployée sous trop d'injustices et de souffrances; vent d'automne qui hurle aux cheminées des menaces et des malédictions; vent d'automne qui souffle en rafales et fait des arbres déjà si tristes à cause de leurs feuilles défuntes des squelettes agités dont les os s'entrechoqueraient en une danse macabre et folle; vent d'automne qui évoque tout un passé d'obscure terreur et éveille en nous de vagues craintes, de tristes pressentiments...

Son cœur ne s'affaissera plus sous le morne ennui lorsque la pluie inlassable tombera d'un ciel mort enlinceulé de grisailles, recouvrant la nature et les choses de la triste gamme des gris et des jaunes boueux, noyant les désirs, noyant les espoirs. Et il ne ressentira pas la mélancolie suprême de ne pouvoir vibrer et se réjouir, parce que las et accablé, lorsque le soleil printanier, vainqueur de l'hiver et des heures moroses, l'inviterait à la vie, à la joie, à la résurrection du bonheur.

Aucun regret, aucune inquiétude, aucune douleur ne pourront désormais le troubler, et la trahison, la solitude et l'oubli ne glaceront pas de leurs atteintes le cœur que la mort a fermé.

Penchez-vous vers lui; voyez : il est enfin apaisé. Que cet apaisement vous pénètre et vous console; et vous, pour laquelle la vie et les gens furent impitoyables, songez à vos souffrances, et vous saurez s'il vous faut encore pleurer l'enfant trop cher qui dort dans l'oubli de toutes ces choses...

ELISABETH ZEMIANSKA.

Echos et Informations

Foin de l'obéissance!

Jusqu'à ce jour, dans tout mariage célébré, en quelque religion que ce fût, sous les codes les plus divers, la femme apprenait qu'elle devait obéissance à son mari.

Un pasteur anglais, féministe, qui vit à Blackburn, a — si nous en croyons le *Daily Mail* — changé tout cela et, dans les mariages qu'il célèbre, supprime le mot obéissance, purement et simplement, de la formule que doivent prononcer les épousées.

On s'en est préoccupé en haut lieu, en se demandant si le mariage ainsi contracté était valable.

Le pasteur de Blackburn a soutenu que oui; car, dit-il, si la femme tient sa promesse de fidélité, elle tiendra nécessairement celle d'obéissance, au sens que la loi a entendu donner à ce mot.

Il avait remarqué que la formule ancienne froissait les mariées et s'était même aperçu que beaucoup d'entre elles avaient soin d'escamoter le mot obéissance, quand elles répétaient la formule du serment. Il a préféré la modifier.

Et les Anglaises de Blackburn ne doivent plus obéissance à leur mari.

LE DIABLE BOITEUX.

Les petits drames de la rue.

Un lourd tombereau, empli jusqu'au haut de sable si bien tassé que trois grains supplémentaires n'y auraient plus trouvé place, descendait, l'autre après-midi, avec une lenteur pleine de prudence, le versant escarpé, à droite de l'église Sainte-Gudule. Les freins étaient serrés à l'extrême, tellement qu'une des roues ne tournait plus; elle patinait en poussant des cris stridents et des plaintes énervantes et, parfois, de colère, elle crachait des étincelles de feu, lorsque d'aventure un pavé trop raboteux l'avait heurtée.

Le malheureux cheval, attelé à ce pesant fardier, était violemment poussé par la charge qu'il avait derrière lui. Il résistait à cette impulsion incessante avec toute la vigueur que son émaciation lui permettait de déployer.

Par suite de la pente, les brancards se dressaient de biais vers le ciel et notre haridelle, empêtrée dans son harnachement, était fréquemment soulevée en l'air, cependant que ses pauvres pattes couronnées s'agitaient éperdument, dans la surprise de ne plus sentir, sous elles, le sol.

Les bons gros yeux de la bête erraient, étonnés, dans tous les sens. Au surplus, dans son désir légitime d'empêcher le tombereau de dévaler la pente trop rapidement, le conducteur tirait énergiquement les rênes du cheval dont la bouche se convulsait, sciée par le mors et les bossettes...

Les passants s'arrêtaient, contemplaient cet étrange attelage et se retournaient, curieux — et inquiets un peu.

Un craquement, sinistre et bref, se fit entendre soudain... L'animal fit feu des quatre pieds et s'arcbouta, dans un effort de tout son être; le véhicule vira de trois quarts et s'arrêta.

Un des brancards était brisé net, en son milieu.

Le conducteur fit retentir les airs de furibonds claquements de fouet et de jurons effroyables. Rossinante, tête basse et langue pendante, avait de longs frissonnements qui lui couraient de la nuque à la queue.

Après avoir dûment constaté les dégâts et vu qu'ils étaient irréparables en ce moment, l'homme exhala ses plaintes impuissantes devant les badauds qui s'empressaient en conseils absurdes et impraticables.

Quelqu'un, de bonne volonté, offrit même une corde, qu'il avait sur lui, pour attacher, provisoirement, l'un à l'autre, les deux tronçons du brancard...

Toutes ces offres magnanimes et désintéressées furent faites, hélas! en vain. Il n'y avait qu'une solution possible.

Le conducteur s'y résigna enfin. Il dételа son cheval, sur le dos duquel il appesantit tout le harnais; il se passa la bride autour du bras et, le fouet sur l'épaule, sombre, mâchonnant des phrases incompréhensibles et bilingues, il s'en fut en boitant, traînant son Bucéphale d'occasion, abandonnant à son sort le tombereau, dont la masse grise se détachait, informe, dans l'obscurité envahissante...

Le bon café.

Les accapareurs de café se trouvent en mauvaise posture, et il est grand temps qu'ils réalisent leurs stocks !

De tous les côtés, on signale la dégringolade des prix, provoquée par l'arrivée du café qui va être vendu dans les magasins d'alimentation.

Un premier arrivage de 60,000 balles, de très bonne qualité, est annoncé. Très prochainement, les ménagères pourront s'en procurer dans les magasins, à un prix enfin abordable.

Joie !

La Journée du calendrier.

C'est aujourd'hui, dimanche, qu'aura lieu dans toute l'agglomération bruxelloise, la vente du calendrier édité au profit de l'Adoption, de la Botte des soldats mutilés, du Foyer des orphelins et des Sanatoria populaires.

Vous ferez bon accueil, n'est-ce pas ? aux petits vendeurs, aux gentilles collaboratrices de ces œuvres.

Et nous pourrons vous dire bientôt combien de misères vous aurez aidé à soulager !

Leur Saint-Nicolas.

De toutes parts, on prépare la Saint-Nicolas des enfants pauvres.

Les élèves et les professeurs de l'Ecole normale Emile André, l'école de jeunes filles de la Ville de Bruxelles installée rue des Capucins, ont confectionné et rassemblé de nombreux vêtements, de nombreux jouets, et l'on a tressé là des couvertures en utilisant 2,000 mètres de lisière de drap. Les moindres bribes d'étoffe ont été mises à profit.

La Cantine n° 14, quai du Commerce, organise, pour ses pensionnaires, une représentation qui sera donnée le 6 décembre au Vieux Bruxelles. Elle se terminera par une distribution de jouets, de bonbons et de vêtements.

Aux Folies-Bergère, aura lieu, le même jour, une fête de Saint-Nicolas pour les enfants des artistes. Mlle Alice Florin, la gracieuse cantatrice, y prêtera son dévoué concours.

L'Aide fraternelle d'Anderlecht (secours aux victimes de la guerre) a décidé d'organiser une fête au profit des enfants des soldats de la commune. Quatorze cents enfants sont inscrits et recevront des objets utiles et des jouets. La cérémonie aura lieu le jeudi 7 décembre, à 1 h. 1/2, dans les préaux de l'école communale n° 10, rue Georges Moreau.

Enfin, le 10 décembre, nous aurons la grande distribution, — épilogue de l'Exposition de poupées.

Les concerts.

Aujourd'hui, dimanche, à 5 heures, au Palais des Sports, grand concert donné par le Cercle royal instrumental de Bruxelles à l'occasion de la clôture de l'Exposition de poupées.

A 4 heures, en la salle Erard, rue Lambermont, 6, concert Walker, Burvenich et José de Trévi.

— Mardi, 5 décembre, à 5 heures, en la salle de l'Union coloniale, rue de Stassart, 34, récital de chant de Mme Madeleine Demest. Nous en avons signalé le beau et copieux programme.

Les conférences.

Des conférences publiques et gratuites sont organisées par le Cercle horticole de Cureghem-Anderlecht. En voici le programme :

Aujourd'hui, dimanche, 3 décembre, à 4 heures, à l'école communale de Neerpede, conférence en langue flamande par M. A. Vandeneynde, directeur de l'Ecole provinciale professionnelle de culture maraîchère et potagère de Louvain. Sujet : « La Culture maraîchère industrielle ».

Le dimanche 10 décembre, à 4 h. 30, à l'annexe de l'école n. 1 (ancien institut Dellère) conférence en langue française par M. Ch. Gallet, membre de la commission administrative de l'Ecole provinciale professionnelle de viticulture et d'arboriculture fruitière de La Have. Sujet: « A propos des décorations florales ».

Le dimanche 17 décembre, à 4 h. 30, à l'école communale de Neerpede, conférence en langue flamande par M. A. Furst, chargé de cours à l'école provinciale professionnelle de viticulture et d'arboriculture fruitière de La Haye. Sujet : « L'Assolement du potager; les engrais, les labours. »

Des conférences spéciales et des applications pratiques seront organisées ultérieurement par le Cercle horticole, soit à l'école de Veeweyde, à celle de Neerpede ou à celle du Centre, soit dans un jardin privé ou une exploitation maraîchère, sous la direction de M. A. Furst et, éventuellement, d'autres conférenciers spécialistes.

Lire à notre 4e page
la suite de notre feuilleton :
L'étrange aventure de M. Hoopdriver

La Bourse du Travail des Amis des Invalides.

Les A. D. I. se tiennent à la disposition des industriels, commerçants, particuliers et sociétés qui seraient à même d'utiliser les services des invalides.

Ils mettent en contact solliciteurs et offrants, sans garantie et sans intervention dans la discussion des conditions de travail; ils veillent toutefois à ce que la situation spéciale des invalides ne soit pas l'objet d'une exploitation de la part des employeurs.

Les personnes intentionnées de favoriser à leur profit la vente de produits suspects, d'articles vulgaires ou occasionnels, en se servant des invalides comme d'une réclame, sont instamment priées de s'abstenir.

Demandes d'emplois.

1. Trois invalides sollicitent place d'encaisseur, employé subalterne, garçon de bureau ou de courses (banques, industrie, commerce, assurances, etc.);
2. Un invalide, tailleur d'habits, au courant de la coupe, cherche emploi d'aide-coupeur;
3. Un invalide conviendrait comme veilleur de nuit, gardien de propriété ou pour tout autre service analogue;
4. Un invalide demande une occupation matérielle quelconque.
5. Deux invalides, tailleurs d'habits, se recommandent pour la confection de vêtements neufs et les réparations;
6. Un invalide, garçon brasseur avant la guerre, est disposé à reprendre des fonctions analogues;
7. Un invalide cherche une place de vendeur dans un magasin;
8. Quatre invalides demandent place de concierge;
9. Un invalide, sellier de métier, accepterait tous travaux de sellerie;
10. Un invalide cherche emploi de comptable dans le commerce ou l'industrie.

Ecrire au secrétariat des A. D. I. rue du Luxembourg, 31, à Bruxelles.

Le docteur **L. DOGNIAUX**, spécialiste depuis 25 ans **(maladies des femmes, hernies, appendicite, difformités des membres)**, reçoit : lundi et mercredi, de 2 à 4 heures, rue de l'Institut, 79, à **Jumet**, près Charleroy. 16335

Les pharmacies ouvertes aujourd'hui.

Resteront ouvertes aujourd'hui, dimanche, 3 décembre.

A Bruxelles, la pharmacie centrale A. Bonnichon père et fils, rue de l'Evêque, 31 (mais seulement de 10 1/2 à 2 h. et de 7 à 9 h.), et la pharmacie G. Delaunoit, rue Stévin, 43.

A Schaerbeek, la pharmacie De Houck, rue Eenens, 38, et la pharmacie Barbry, rue des Palais, 57.

A Ixelles, la pharmacie du Solbosch (F. Lacourt), à l'angle de l'avenue du Solbosch et de la rue Emile Banning.

A Saint-Gilles, la pharmacie de M. et Mme Van Cleemput, rue de Lombardie, 1, et la pharmacie du Parvis, avenue Jean Volders, 55.

A Uccle, la pharmacie Emile Jumotte, avenue Albert, 272.

Nous modifions gratuitement cette liste chaque semaine, d'après les renseignements qui nous parviennent le samedi matin au plus tard.

L'HYGIÉNIQUE
foyer au gaz à *circulation d'air chaud*, le meilleur système connu. Chez tous les revendeurs. Gros et démonstration, A. Pelsmaekers, 24, rue Edelman, Koekelberg-Bruxelles. 19063

Nouvelle à la main.

Les enfants terribles.

Un vieux monsieur attend les parents dans le salon. Bébé grimpe sur ses genoux, et caressant de sa petite main le crâne dénudé du visiteur :

— Dis-moi, monsieur, est-ce que c'est là-dessus qu'on te donne le fouet quand tu n'es pas sage ?

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'heure de la justice...

Nous avons dit l'épilogue de l'affaire Paternotte, prévu dès le début par le *Quotidien*. Voici le texte même de l'arrêt définitif rendu par la Cour d'appel de Liége :

En cause de : le ministère public et Tâminiau et Audrit, contre : 1° Paternotte, Léon; 2° Paternotte, Camille; 3° Laurent, Zoé, veuve Clignet, la Cour :

... Attendu qu'il importe de rechercher si, dans les circonstances relevées par l'instruction, les signataires des actes incriminés ont été trompés par le fait des prévenus sur la nature des actes qu'ils ont revêtus de leur signature;

Qu'à cet égard, il convient tout d'abord d'observer que du mois de mai 1911 jusqu'au 8 juillet 1913, ceux qui se prétendent gravement lésés par les agissements des inculpés n'adressent aucune plainte aux autorités compétentes, et que le 8 juillet 1913 seulement l'un d'entre eux, le sieur Audrit, dénonce le greffier Léon Paternotte à M. le ministre de la Justice;

Que le silence gardé par les plaignants et leur inaction pendant deux années est au moins étrange et fait naître certain doute sur le point de savoir si ces plaignants ont vraiment, comme on le prétend aujourd'hui, été frauduleusement induits en erreur par les inculpés;

Attendu que si parmi les signataires des actes argués de faux, il en est trois qui sont illettrés, les autres étaient en état et ont été mis à même de se rendre compte, s'ils l'avaient voulu, de la portée de l'écrit qu'ils ont signé et dont la rédaction était d'ailleurs d'une clarté et d'une netteté parfaites;

Attendu que si l'on recherche, pour les apprécier, les moyens qu'on prétend avoir été employés par les prévenus pour obtenir les signatures, on se trouve dans une impossibilité presque absolue d'arriver à la précision et à la rectitude nécessaires pour se former une conviction;

Attendu en effet que dans les diverses et successives déclarations faites par les témoins, soit dans l'instruction préparatoire, soit devant les juridictions répressives, on constate des affirmations certainement erronées, des modifications considérables et essentielles, des contradictions flagrantes qui enlèvent aux témoignages une grande partie de leur force probante;

Qu'on peut se demander si, pour certains témoins, le souci de leur intérêt et peut-être aussi des suggestions étrangères n'ont pas exercé une influence regrettable dans une affaire qui paraît avoir causé un vif émoi dans la région habitée par les inculpés et les témoins;

Attendu que si les prévenus ont fait état de la solution donnée par la Cour d'appel de Bruxelles, au procès existant entre Zoé Laurent, Audrit et le docteur Taminiau et de la qualité de légataire universelle que Zoé Laurent prétend tirer du testament olographe fait en sa faveur le 30 octobre 1899, par Marie-Josèphe Taminiau, il est difficile de leur faire grief d'avoir apprécié et l'arrêt de la Cour et le testament comme ont déclaré les apprécier eux-mêmes des avocats tels que Me Braun et Du Rousseaux;

Qu'en ce qui concerne la direction des procès civils auxquels étaient mêlés Zoé Laurent, Audrit et le docteur Taminiau, les procédures auxquelles ils ont donné lieu et même la rédaction des cessions incriminées, il résulte de la déposition faite par Me Du Rousseaux que celui-ci a voulu toujours être et rester le maître des actions intentées à la requête de Zoé Laurent, et de la façon de les conduire;

Qu'ainsi l'intervention de Léon Paternotte n'a été que celle d'un intermédiaire aidant de son concours dévoué une personne, Zoé Laurent, à la famille de laquelle l'unissaient des liens d'amitié et qui était, à défaut d'instruction suffisante, incapable de se rendre exactement compte de ce qu'exigeaient les difficultés judiciaires dans lesquelles elle était engagée;

Attendu, notamment, que l'instruction faite devant la Cour a établi que la remise du dossier Thomas a été obtenue dans des conditions qui échappent à toute critique et sans que la personne qui détenait ce dossier ait ignoré les conséquences de la communication volontaire qu'elle en faisait;

Attendu que de ces considérations, des témoignages reçus par la Cour et des documents du dossier, abstraction faite de l'instruction frappée de nullité, il résulte que les éléments requis pour l'existence de l'infraction reprochée aux prévenus ne sont pas réunis en l'espèce;

Par ces motifs :

La Cour donne aux prévenus les actes par eux postulés, décrète le désistement en ce qui concerne les appels formulés contre tous les jugements incidentels des 8 et 22 juillet 1915.

Statuant sur les appels interjetés par les prévenus contre le jugement définitif du 14 août 1915, annule pour défaut de publicité de l'instruction faite aux audiences ledit jugement, et, statuant par voie d'évocation, renvoie les prévenus des poursuites dirigées contre eux.

Et attendu que le désistement des parties civiles est sans influence sur l'actin publique;

Que les parties civiles lorsqu'elles ne se sont pas désistées dans le délai utile, si elles succombent, restent tenues des frais tant envers l'Etat qu'envers l'autre partie,

Condamne les parties docteur Taminiau et Emile Audrit-Laurent solidairement aux frais envers l'Etat, liquidés en totalité à 3,079 fr. 34.

Ainsi fait et prononcé à l'Hôtel de Ville de Liége à l'audience publique de la Cour d'appel, chambre des appels correctionnels, première section, le 8 novembre 1916. Présents : MM. Erpicum, président; Fasbender, Thisquen, conseillers; Bodeux, avocat général; Nottet, greffier.

Il nous a semblé inutile de souligner les passages les plus caractéristiques de cet arrêt. La décision de la Cour de Liége venge définitivement d'honnêtes gens tenus en suspicion durant des années. Et jamais, certes, réhabilitation ne fut plus complète!

LABEO.

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le samedi 2 décembre (4 h. de l'après-midi):

Pression atmosphérique	(variable) 765
Pression atmosphérique de la veille	774
Température	2°
Minimum de la nuit	—2°
Etat hygrométrique de l'air	70%

(*Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne*, 68.)

Calebasse A. V., est la pipe incomparable!
Economie de tabac : 35 %. — 11, rue de Bavière, Brux. (183250

NESTOR WILMART

On annonce, de divers côtés, que Nestor Wilmart aurait, vu son état de santé, été remis en liberté.

La mesure a été décidée, en effet. Mais jusqu'à présent, les portes de la prison ne se sont pas encore ouvertes devant Wilmart...

COGNAC -:- RHUM 19174
F. GODET, 5 et 7, Rue du Frontispice

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Mme Catherine Chrikenstein, veuve Geeraert, âgée de 60 ans et habitant quai à la Houille, à Bruxelles, a été renversée rue de Flandre, près de la rue Marché-aux-Porcs, par la charrette d'un maraîcher. Le véhicule lui a passé sur le corps et lui a causé une double fracture de la jambe droite.

La victime a été transportée à l'hôpital Saint-Jean.

Quant au maraîcher auteur de l'accident, il a fouetté son cheval et a disparu...

EMILE DE GRAEVE
Agent de Change Agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, 135, Bruxelles
ACHAT ET VENTE DE TITRES
Change — Payement de Coupons
RENSEIGNEMENTS GRATUITS 18035

ENTRE RIVALES

Marie L... et Joséphine V..., habitant le quartier Josaphat, à Schaerbeek, s'étaient voué une haine féroce, à la suite d'une rivalité amoureuse.

Elles se sont rencontrées hier soir rue Renkin. Après s'être copieusement injuriées, elle se sont littéralement prises aux cheveux, et bientôt une bataille s'est engagée. Joséphine V..., voyant qu'elle allait avoir le dessous, s'est armée d'un couteau qu'elle avait sur elle et en a porté un coup à Marie L..., qui a eu la main droite transpercée d'outre en outre.

La police est survenue et a mis fin au combat en emmenant les deux femmes au commissariat de la place Colignon. Marie L... a été soignée par un médecin, et sa rivale a été mise à la disposition du parquet.

LES VOLS

Samedi, vers 3 h. 30 du matin, un bruit formidable a mis en émoi les habitants de la rue Van Artevelde. C'était un voleur qui, à coups de marteau, venait de briser la glace de la vitrine du magasin de chaussures de M. Stevens, installé au n° 124. Le malfaiteur a raflé les chaussures qui se trouvaient à l'étalage et a pu s'enfuir avec son butin.

— En la nuit de vendredi, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de M. M..., droguiste, place Le Hon. Ils ont fracturé la caisse enregistreuse et en ont enlevé l'argent. Ils ont également fracturé les meubles, où ils ont trouvé des valeurs qu'ils ont emportées en même temps qu'un stock de marchandises diverses. M. l'officier de police Beaucleroq, qui s'est transporté sur les lieux, procède à l'enquête.

— M. H..., boucher, rue Bordiau, a été réveillé hier, vers 5 heures du matin, par un bruit insolite partant de sa boutique. Il s'est levé aussitôt et est descendu. Arrivé au pied de l'escalier, il a vu un individu sortir de chez lui. L'escarpe avait commencé à emballer dans une nappe des quartiers de viande, qu'il n'a pu emporter.

SCHIEDAM -:- GENIÈVRE
F. GODET, 5 et 7, r. du Frontispice 19174

— M. X..., de Molenbeek-Saint-Jean, avait fait hier, boulevard de la Senne, la rencontre d'une jeune femme avec laquelle il s'est rendu dans un café. A un moment donné, la femme est sortie, n'a plus reparu, et M. X... a constaté qu'elle lui avait volé son portefeuille renfermant plus d'un millier de francs.

— Pendant la nuit, des cambrioleurs ont pénétré par effraction dans les magasins de la miroiterie Phœnix Glaces, rue Heyvaert. Ils y ont enlevé deux machines à écrire et pour 25 francs de timbres-poste qui se trouvaient dans le bureau. Ils ont enlevé également un fût de pétrole. 40 peaux de chamois, des torchons, plusieurs lampes électriques, une quantité de savon de toilette et d'autres marchandises, ainsi que dix courroies de transmission en cuir.

— Des escarpes sont entrés, en la nuit de vendredi, dans l'usine de M. Bender, chaussée de Mons. Ils y ont volé des marchandises et des courroies de transmission.

CINEMA SELECT (Porte de Namur)
Programme Extraordinaire
La représentation commencera le dimanche à 2 h. 1/2. 19150

EN PROVINCE

A Anvers

Les accapareurs. — On vient de saisir dans les granges d'un fermier, en un village des environs d'Anvers 170,000 kilos de pommes de terre.

Dans les caves d'un établissement de la rive gauche de l'Escaut, on a saisi 340,000 kilos du « précieux tubercule » !

Au port. — Le 19 novembre, il est entré : 2 bateaux à vapeur, 2 remorqueurs, 1 bateau à moteur et 18 allèges.

Il est parti : 2 bateaux à vapeur, 6 bateaux à moteur et 17 allèges.

Etat civil d'Anvers du 30 novembre.

Naissances. — 4 garçons et 3 filles.

Décès. — P. De Weirdt, parqueteur, 17 ans, rue de Boom, 9; P. Van Loon, maître-tailleur, 58 ans, époux J. Maas, rue Milis, 15; J. Renteurs, sans prof., 68 ans, veuf M. Van Dooren, rue Van Schoonbeke, 54; A. Van den Bergh, sans prof., 69 ans, veuve P. Beerten, bassin de Batelage du Nord, 21; J. Mampaey, sans prof., 82 ans, veuve P. Seeldraeyers et F. Segers, rue Kronenburg, 84; J. Vandenberghe, sans prof., 72 ans, veuve C. Vandelandte, rue Coeberger, 31; M. Cotteleer, sans prof., 70 ans, veuve L. Moreels, rue Pierneberg, 16; E. Claeskens, tailleuse, 35 ans, rue de la Grande-Ourse, 2.

A Louvain

Chute grave. — Un ardoisier, Louis Malcorps, âgé de 18 ans, travaillait avec son père sur le toit d'une maison située au canal, lorsqu'il fit un faux pas et tomba dans la rue d'une hauteur de 9 à 10 mètres.

Le pauvre garçon se fractura le fémur droit et dut être transporté à l'hôpital civil.

Ecrasé par un arbre. — Le nommé Félix Vranken, âgé de 36 ans, était occupé à décharger des arbres au canal quand un de ceux-ci glissa et alla le frapper à la tête.

Le malheureux expira quelques instants après. Son cadavre fut transporté à la morgue.

A Gembloux

Un défi. — On nous prie de publier cette note : « M. Destrebecq, dépositaire des bières spéciales de la maison Pattou, offre 100 francs à celui qui pourra lui prouver qu'il a fait payer, le 22 novembre, une bouteille de bière un centime plus cher que le prix de facture. »

Voilà qui est fait. (3333

Le Dimanche Sportif

FOOTBALL

LES MATCHES D'AUJOURD'HUI
LE TOURNOI DE PREMIERE DIVISION
BRUXELLES-ANVERS-MALINES

La journée d'aujourd'hui promet d'être une des plus intéressantes de l'actuel tournoi de première division. Les matches qui se joueront présentent tous un certain attrait, bien que le résultat de deux de ces parties soit presque certainement connus d'avance.

A Bruxelles. — Au terrain du Daring C. B., à Jette, se jouera une bonne partie entre le club local et le S. C. Anderlecht. Il existe, certes, une réelle différence de classe entre les deux équipes qui seront aux prises, et cette différence est toute à l'avantage du Daring qui doit évidemment être considéré comme gagnant certain, son jeu tout de finesse et de science devant rendre inefficace la fougue et l'ardeur habituelle des joueurs anderlechtois. Mais ceux-ci, comme beaucoup de jeunes équipes, d'ailleurs, joue toujours au-dessus de sa forme habituelle contre des équipes qui lui sont notoirement supérieures. Anderlecht l'a prouvé, il y a trois semaines encore, en se défendant superbement contre la terrible Union Saint-Gilloise, parvenant même à faire jeu égal pendant un time et à marquer le premier goal de la partie.

Il en sera, vraisemblablement, de même aujourd'hui, car Anderlecht doit faire oublier le mauvais match joué par lui, il y a huit jours, et nous conseillons fortement aux daringmen de ne pas pécher par excès de confiance et d'essayer de s'assurer l'avance dès le début de la partie.

La leçon subie, il y a trois semaines, par les Jettois lors du match contre l'Antwerp et qui leur valut la perte d'un point précieux, portera d'ailleurs ses fruits.

Les équipes qui seront aux prises, seront, vraisemblablement, ainsi composées :

Daring : Deulin, J. Robyn et Vander Cammen; Bauwens, Bossaert et Mouberon; Stillemans, Sollanders, Brébart, Bessems et Vandeweghe.

Anderlecht : Allard, Voeten et Van Hoof; Luyckx, Derckx et Borremans; A. Versé, De Munter, Van Kierberghen, M. Versé et Nys.

Nous prévoyons une belle assistance, pour cette après-midi au terrain du Daring.

Le match commencera à 2 heures.



17536

A Anvers. — Une belle affluence entourera cette après-midi le terrain du Beerschot A. C. où ce club luttera avec l'Union Saint-Gilloise, car la venue du puissant club bruxellois constitue toujours un véritable événement pour les sportsmen de la métropole. Aucun doute n'est possible, à notre avis, au sujet de l'issue de ce match, l'Union Saint-Gilloise « viendra, dominera et vaincra ». Nous sommes certains aussi cependant que ce ne sera pas sans peine et que le Beerschot mettra tout en œuvre pour opposer une énergique résistance à ses redoutables adversaires. Mais l'Union Saint-Gilloise a fait preuve d'une telle puissance, en attaque surtout, au cours des derniers matches qu'elle a joués, qu'il semble que le mieux qu'on puisse souhaiter aux Anversois soit de subir une honorable défaite.

Voici la composition probable des deux équipes :

Union Saint-Gilloise : Leroy, Benoit et Machot; Pirelle. Thys et Danly; Hebdin, Musch, Meyskens, Coppez et Wauters.

Beerschot : Beyens. Pauwels et Janssens; Bruneel, Hendrickx et Vander Aa; De Schepper, Van Elst, Fierens, Van Ruysseveldt et Bervoets.

Kick-off à 2 heures.

A Malines. — Au moment où nous traçons ces lignes, nous ignorons si le match annoncé pour aujourd'hui entre le Racing Club Malinois et l'Antwerp pourra se jouer à bureaux ouverts, car la conduite scandaleuse du public malinois et le manque de tenue des joueurs, lors de deux matches joués, cette saison, à Malines, méritent, franchement, que des mesures rigoureuses soient prises pour éviter le retour d'incidents aussi blâmables que ceux que nous avons eu à déplorer les 22 octobre et 12 novembre.

La partie d'aujourd'hui s'annonce précisément comme devant être très disputée, et il est probable que l'ambiance de nervosité et d'emballement qui semble planer au-dessus du ground malinois doive, une fois de plus, faire sentir ses malencontreux effets.

L'Antwerp possède une équipe supérieure à celle de Malines, et le jeu qu'elle pratique habituellement est de beaucoup meilleur que celui de son adversaire, mais Malines est totalement transformé quand il joue sur son terrain et, surtout, quand ses hommes ne se laissent pas dominer par leurs nerfs.

Nous croyons à une difficile victoire de l'Antwerp après une lutte très vive et qui durera de bout en bout de la partie.

La composition des équipes sera probablement la suivante :

R. C. Malinois : Van Tulden, Jacobs et Opdebeeck; Gyssens, W. Swysen et Bruwier; H. Swysen, Franssen, Silverans. Patteet et Jommeke.

Antwerp : Croenen, Augustus et De Groof; Annaart, Pipke et Guillaume; Théron, Gysen, Aerts, J. et P. Robyn.

A LIEGE

Division I. — A 2 heures, Standard C. R. F. C. Liégeois. — Les deux vieux rivaux locaux se retrouveront, une nouvelle fois, aux prises, cette après-midi, au terrain de Sclessin. Sans revêtir l'importance des « derbys » d'il y a cinq ou six ans, le match d'aujourd'hui suscite cependant un intérêt assez vif, et il est probable de voir un public nombreux y assister. Le Standard, avec sa jeune et scientifique équipe, semble avoir le plus de chance de l'emporter, car le club n'a guère brillé depuis l'ouverture de la saison et malgré de nombreuses modifications apportées à son équipe, ne semble pas encore avoir trouvé la bonne composition. M. Vercheval arbitrera ce match.

A 2 heures, F. C. Bressoux-Ans F. C. — Battu de justesse, dimanche dernier, par Tilleur, Bressoux prendra sa revanche aujourd'hui aux dépens de l'équipe ansoise qui lui fait visite. De par ses performances antérieures, Bressoux doit, en effet, être considéré comme étant supérieur à son adversaire, dont les progrès, constatés ces derniers dimanche, doivent cependant être retenus. M. Pütz dirigera cette partie.

A 2 heures, Herstal F. C.-Fléron F. C. — La bonne équipe herstalienne viendra, croyons-nous, à bout, assez aisément, de Fléron, qui n'a pu faire mieux qu'être battue, il y a huit jours, chez elle par le Standard.

Arbitre, M. Tanier.

A 2 heures, F. C. Seraing-U. S. Liége. — Ici, également, nous prévoyons un succès relativement facile des visités, car l'Union ne joue jamais fameusement en dehors de chez elle, tandis que Seraing tient une forme excellente, pour le moment.

Arbitre, M. D'Heur.

Division II. — Série A. — A 2 heures, S. C. Bois-d'Avroy-Grâce-Berleur; F. C. Liégeois-Standard C. L. — A 11 heures, F. C. Bressoux-Stade Hollogne. — A 2 heures, Tilleur F. C.-Ans F. C.

Série B. — A 2 heures, Jemeppe F. C.-U. S. Liége; Skill Val-F. C. Sérésien; Gosson F. C.-Montegnée F. C.; Flémalle F. C.-Etoile Hollogne.

Série C. — A 2 heures, Kinkempois F. C.-Fléron F. C.; Micheroux F. C.-Prayon F. C.; Méphisto F. C.-Albert Star Vaux; C. S. Chèvremont-U. S. Grivegnée; C. S. Chênéen-Milmort F. C.

Scolaires. — Série A. — A 10 heures, Tilleur-U. S. Liége. — A 11 heures, Jemeppe-F. C. Sérésien; Standard-Royale Liégeoise; Ans F. C.-S. C. Bois d'Avroy.

F. C. Liégeois, bye.

Série B. — A 9 h. 30, Micheroux-Herstal Sp.; Bressoux-Herstal F. C. — A 10 heures, Fléron-C. S. Vennes; Milmort-U. S. Grivegnée.

Kinkempois, bye.

A VERVIERS

Un bon match se jouera, cette après-midi, au terrain du Panorama, entre les équipes premières du Cercle Sportif Verviétois et du Tilleur F. C. Ces deux équipes sont de force sensiblement égale quoi qu'il semble cependant que Verviers soit meilleur dans l'ensemble de ses lignes. La grande rivalité qui sépare ces deux teams, aspirant tous deux à la suprématie provinciale, ne peut manquer de rendre ce match fort attrayant à suivre.

Nous pronostiquons une victoire difficile du C.S. Verviétois.

Le tournoi régional de division I. — A 3 heures, Pépinster F. C.-Herve F. C. — Belle partie en perspective et qui promet d'être disputée avec acharnement. Pépinster a dû baisser pavillon, dimanche dernier, devant le C. S. Verviers, et tentera de se rattraper aujourd'hui. De son côté, Herve, qui est parvenu à battre le Racing Club de Lambermont, voudra confirmer ce beau succès. Un pronostic est impossible à établir.

A 3 heures, R. C. Lambermont-Dolhain F. C. — Cette partie promet, elle aussi, d'être acharnée, car les deux clubs qui seront en présence sont de force. Nous croyons cependant que Lambermont, chez lui, prendra le meilleur.

A 3 heures, Skill F. C. Verviers-C. S. Verviers (réserve). — Ces deux équipes seront aux prises au terrain de l'Ile-Adam. Nous prévoyons une victoire du Cercle Sportif, après une bonne résistance des visités.

A ANVERS

Le tournoi provincial. — A 3 heures, Boom-Berchem. — Belle partie en perspective et qui doit logiquement se terminer par la victoire de Berchem.

A 3 heures, Liersche-Lyra. — Derby local et qui suscite un intérêt très vif à Lierre. Nous accordons nos préférences au Liersche.

A 3 heures, St-Ignatius-Un. Sp. Anversoise. — Les leaders réels du tournoi, St-Ignatius, viendront, croyons-nous, à bout de leur courageux adversaires.

A 3 heures, Amical-F. C. Malines. — Malines qui n'a pu faire mieux qu'un drawn avec Boom dimanche dernier pourrait bien en faire autant aujourd'hui à l'Amical.

— Division II. — Série A : A 3 heures, Cappelen-Antverpia; Brasschaet-Urbain. — Série B : A 3 heures, Lyra-Vieux-Dieu; A. Boom-Beerschot.

— Scolaires. — A 10 h. 30 : Tubantia-U. Scolaire ; à 3 heures, Berchem-St-Ignatius; à 10 h. 30, Liersche-Beerschot.

Le tournoi malinois. — A 3 heures, F. C. Sportvereeninging-Excelsior; Bercht Sp.-Bonheyden; à 12 h. 30, Sporta-Albert-Elisabeth; à 3 heures, Léopold-Racing; Daring R. C.-Malines.

***

Les tournois brabançons. — Division II. — à 11 heures, Uccle Sport-Union St-Gilloise; Daring C. B.-White Star; à 2 heures, Excelsior S. C.-Racing C. B.; Vilvorde F. C.-La Forestoise; Union Scolaire-Stade Louvain; C. S. Schaerbeek-Ass. Saint-Gilloise; Brussels F. C.-S. C. Anderlecht.

Division III. — A 10 h. 30, Excelsior S. C.-C. S. Hal; à 11 heures, Union St-Gilloise-Brussels F. C.; à 2 heures, Nord-Est-White Star; Union Halloise-Daring C. B.; La Forestoise-Ass. St-Gilloise; Stade Schaerbeek-Racing C. B.; S. C. Anderlecht-Crossing C. B.; Humbeek F. C.-C. S. Schaerbeek.

Division IV. — A 9 h. 30, S. C. Anderlecht-Humbeek F. C.; à 10 h. 30, Stade Schaerbeek-Crossing F. C.; à 11 heures, Union Anderlecht-Nord-Est; à 2 heures, Racing C. B.-Vilvorde F. C.

Scolaires. — A 9 h. 30, Daring C. B.-Union Anderlecht; Uccle Sport-La Forestoise; Union St-Gilloise-Nord-Est; à 10 h. 30, C. S. Schaerbeek-Racing C. B.; Excelsior S. C.-S. C. Anderlecht; à 2 heures, Crossing F. C.-Union Scolaire.

COURSE A PIED

LES GRANDS PRIX DE L'A. B. A.

Ce matin commencera de se disputer, au Bois de la Cambre, la belle série d'épreuves réunies sous le titre de Grands Prix de l'Association Bruxelloise d'Athlétisme. Ces Grands Prix commencèrent l'an dernier et lorsqu'ils furent organisés pour la première fois leur organisation dut être citée comme un modèle du genre, de même que leur formule. Celle-ci prévoit en effet un classement général pour les cinq épreuves et fait disputer deux de ces épreuves en handicap, ce qui permet à beaucoup de jeunes de figurer honorablement. Il n'est pas permis de préjuger dès à présent ce que sera l'organisation de cette année, mais il est déjà permis de proclamer l'énorme succès des engagements reçus pour les Grands Prix. Plus de 150 concurrents ont envoyé leur adhésion; ils représentent tous les cercles pédestres bruxellois.

Parmi eux nous sélectionnerons : Van Campenhout et Rock, du Daring; Is. Vignol, Van Remortel, du l'U. A. B.; Neckebroeck, Gérondal, Vandenbranden, du C. S Schaerbeek; Kestemont, Oleffe, du Racing; Theys, du Cercle des Sports; Véri, de l'Union St-Gilloise.

C'est, croyons-nous, entre ces cracks que se disputera la victoire finale. Nous n'avons d'ailleurs aucune donnée concernant la valeur respective actuelle de ces hommes, l'épreuve d'aujourd'hui constituant leur première rencontre de la saison. Mais les échos d'entraînement les proclament tous de bonne forme. Nous verrons ça tout à l'heure.

Cette épreuve se disputera sur 4 kilomètres scratch, c'est-à-dire que tous les concurrents partiront ensemble et sans avance. Le départ et l'arrivée auront lieu en face de chez *Moder Lambic*. Départ à 10 heures.

Il y aura une belle animation ce matin au Bois.

ATHLETISME

LE CRITERIUM ATHLETIQUE

Ce matin, à 10 heures, se disputera au local du Cercle d'Education Physique de Schaerbeek, rue Navez, 35, le lever de la barre, sixième épreuve du critérium, pour laquelle 36 concurrents restent qualifiés. Parmi eux, il faut citer comme favoris : Wahlem. Delporte, Michiels, Courbet, Schleyper, Magerus, Cappuyns, Diplacido, Rigaux, Weverbergh, G. Pierssens.

On sait que les concurrents auront le choix entre trois barres de 30, 40 et 50 kilos.

JEUX DIVERS

Un solo-schlim a été joué le samedi 25 novembre à la *Brasserie du Jeune Canon*, 6, place Madou, par M. Ferdinand Rossion, ayant comme partenaires MM. Pierre et Jean Goovaerts et Jules Snyers.

Annonces Financières

Les titres frappés d'opposition

Quinze actions de dividende Laminoirs de Toula, nos 2374, 3018, 5161, 5162, 5163, 6069, 7153, 7568, 7569, 7570, 7757, 11236, 12136, 12250, 18131.

Tirage des Emprunts

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations 2,8 % *de* 1895

86e tirage. — 22 septembre 1916

N° 310436 remboursable par	fr.	100,000
N° 438415	»	25,000
N° 247681	»	10,000
N° 168802	»	5,000
N° 311918	»	5,000
N° 354226	»	5,000

Sont remboursables par 1,000 francs :

42115 42565 42928 43748 43975 117057 122325
123550 133830 146240 147249 169564 170428 176895
183650 190338 195153 220677 255228 258103 282862
282891 285065 293401 297480 304368 319373 328509
330838 354880 356326 360700 395419 405679 406260
407565 408789 419177 421476 446780 449057 467629
473908 479859 481647 485670 490970 492543

Grande Brasserie de Koekelberg-lez-Bruxelles

SOCIETE ANONYME

Conformément à l'article 20 des statuts, le conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu, le lundi 11 décembre 1916, à 2 heures de relevée, au siège social, 17, avenue de la Liberté, à Koekelberg.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du conseil d'administration et du commissaire;

2° Discussion et éventuellement approbation du bilan;

3° Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;

4° Nominations statutaires.

MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 21 des statuts. (18963

SOCIETE ANONYME

DES

Hauts-Fourneaux, Laminoirs et Fonderies

DE OUFA

51, rue de l'Enseignement, à Bruxelles.

MM. les actionnaires sont informés de ce que la société n'ayant pas reçu de Russie les documents nécessaires à l'établissement du bilan, l'assemblée générale, qui devait avoir lieu le 12 décembre 1916, est remise à une date ultérieure, lorsque les événements le permettront. (19002

Société anonyme de Niel-on-Rupell

MM. les actionnaires de la société anonyme de Niel-on Rupell (ancienne fabrique de ciment Portland Josson et Cie) sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui sera tenue à Bruxelles, 34, place de l'Industrie, le lundi 18 décembre 1916, à 2 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;

3° Décharge aux administrateurs et commissaires;

4° Elections statutaires;

5° Tirage au sort d'obligations.

Le dépôt des actions, prévu par l'article 47 des statuts, peut se faire soit au siège social, à Niel lez-Boom, soit à la Banque de l'Union Anversoise, Marché-aux-Grains, à Anvers, soit à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne-du-Parc, à Bruxelles. (19187

L. Slacmeulder

Agent de change

93, boulevard du Hainaut, 93

Paiement **gratuit** de tous coupons des pays neutres. — **Cédules, Dominicaine, Espagnole, Suisse, Danois, Norvégien, Rio Light II, Venezuela, Argentine,** toutes les échéances, **y compris octobre, novembre et décembre 1916 C. Brazil**iano n° 17 et Chinois 1913. **Voir nouvelle liste affichée.** Vérification gratuite de tous les numéros d'obligations. 18827

Bureau ouvert toute la journée, jusqu'à 6 heures

Etude de l'huissier CHARLES DUBOIS, rue de la Senne, n° 65, à Bruxelles.

EXTRAIT

Par exploit de l'huissier CHARLES DUBOIS, de Bruxelles, en date du 1er décembre 1916, il a été, à la requête de M. Jules Weiden, industriel, domicilié à Molenbeek-Saint-Jean, rue Jean-Baptiste-De Cock, 67-69, élisant domicile en l'étude dudit huissier DUBOIS, et, en outre, à Lembecq lez-Hal, au secrétariat communal, dénoncé et laissé copie à M. Pierre Maheu, sujet belge, industriel domicilié et ayant son domicile d'inscription à Lembecq lez-Hal, mais étant actuellement sans résidence effective connue en Belgique, paraissant résider à l'étranger (Amérique), d'un procès-verbal de carence du ministère dudit huissier DUBOIS en date du 27 octobre 1916, enregistré, dressé à même requête que ci-dessus, à charge de M. Maheu prénommé, en son domicile à Lembecq lez-Hal, à l'effet de servir d'acte d'exécution au jugement par défaut prononcé à sa charge, au profit du requérant, par le tribunal de commerce de Bruxelles, le 13 juin 1916, empêcher la péremption dudit jugement et servir et valoir pour le requérant ce que de droit. Cette dénonciation se faisant pour son information, direction et à telles fins que de droit et afin que M. Maheu n'en puisse prétexter ignorance.

Pour extrait,
19166) CH. DUBOIS.

Etude du notaire DUBOST, 2, rue Montoyer, à Bruxelles.

Le dit notaire vendra publiquement le *jeudi* 7 décembre 1916, à 2 h. 1/2 de relevée, au café « Winning Post », avenue Orban Van Volxem, à Stockel,

54 Lots de beaux chênes, hêtres et acacias

Affiche détaillée à obtenir en l'Etude. (19182

Etude du notaire A. LE COCQ, à Ixelles, rue d'Arlon, 16.

Le dit notaire vendra publiquement en la salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le *mercredi 6 décembre* 1916 :

Une partie de fond de jardin de la maison

sise à *Bruxelles*, rue d'Arlon, n° 77.

comprenant une bande de terrain de quatre mètres de profondeur à partir de l'axe du mur mitoyen et contenant en superficie 33 centiares 96 dm.

Visites : le mercredi, de midi à une heure.

Affiches en les études des notaires Le Cocq susdit et Dubost, rue Montoyer, n° 2, à Bruxelles. (19182a

Etudes des notaires VELGE et DUBOST, respectivement à Lennick-Saint-Quentin et à Bruxelles, rue Montoyer, n° 2.

Le notaire Velge, à ce commis, à l'intervention de son confrère Me Dubost, vendra publiquement, en présence de M. le Juge de Paix du canton de Lennick-Saint-Quentin, conformément à la loi du 12 juin 1816, en l'établissement de M. Emile Eylenbosch, dénommé « In den Nieuwen Spanuit », chaussée de Ninove, à Schepdael, en face de l'arrêt du tram, les biens suivants situés sous les communes de Schepdael, Lennick-Saint-Quentin et Lennick-Saint-Martin.

Fermes, terres, prairies vergers et bois

d'une superficie totale de 22 hectares 7 ares 73 centiares divisés en 55 lots.

Séance d'adjudication lundi 4 décembre, à 3 h. 1/2 très précises. (19182b

Etude de Me E.-H. t'SERSTEVENS, notaire, 122, rue Berckmans, *Saint-Gilles-lez-Bruxelles.*

Le dit notaire vendra définitivement le *mardi 12 décembre* 1916 :

COMMUNE D'IXELLES

Lot I. Une maison de rentier

avec jardin sise chaussée d'Ixelles, 228, contenant 1 are 22 centiares.

A paumer à fr. 18,000.—

Lot II. Une bonne maison de commerce

sise rue de la Croix, 74, contenant 46 centiares 20 dix milliares.

A paumer à fr. 9,000.—
19165)

Etudes des notaires SWOLFS, à Laeken, rue Marie-Christine, 164, et VAN MERSTRAETEN, à Bruxelles, boulevard du Jardin-Botanique, 35.

Les dits notaires, à l'intervention de leur confrère Me RICHIR, notaire à Bruxelles, boulevard de Waterloo, 77, vendront publiquement le jeudi 7 décembre 1916, à 10 heures précises du matin, à Ganshoren, avenue des Gloires Nationales, 33

LE BON MOBILIER

s'y trouvant

Exposition : la veille de la vente, de 10 heures à midi.

Au comptant avec augmentation de 10 p. c. pour frais. (19172

Les notaires EVERAERT, à Laeken, chaussée d'Anvers, 106, et SWOLFS, à Laeken, rue Marie-Christine, 164, vendront publiquement le mercredi 13 décembre 1916, à 1 h. 1/2 de relevée, en la maison à Laeken, boulevard Emile Bockstael, 295, LES MEUBLES, PIANO et objets divers dépendant de la succession de M. J. Doyen.

Voir affiches. (19173

Etude du notaire JACOBS, à Bruxelles, rue des Sablons, 18.

Par suite de décès et pour sortir d'indivision.

Ledit notaire vendra publiquement, le mardi 5 décembre 1916, à 2 h. 30, en la salle des Ventes par Notaires, 38, rue du Fossé-aux-Loups, à Bruxelles.

Commune d'Ixelles

Une grande propriété de rapport

avec porte cochère sise rue Sans-Souci, 112, façade 7 m. 25, contenance 25 ares 8 cent. 90 d.-m.; comprenant : bâtiment principal, bâtiment de dépendances. Grande cour, écuries, maison de fond.

Visibles les jours ouvrables, de 2 à 4 heures.

Susceptible d'un loyer annuel de 4,128 francs.

CAPITAUX A PLACER (19181

Etude de Me VAN MERSTRAETEN, notaire, à Bruxelles, boulevard Botanique, 35.

PAR SUITE DE DECES

Le notaire VAN MERSTRAETEN vendra publiquement le mardi 19 décembre 1916, à 10 heures très précises et le lendemain, s'il y a lieu, en la maison rue Neuve, 120, à Bruxelles.

UN BEAU MOBILIER,

de riches bijoux et argenteries, et un bel agencement de magasin

Vins. tableaux, etc.

Exposition générale : Dimanche 17 décembre 1916, de 11 à 5 heures.

Exposition des bijoux et argenteries : Lundi 18, de 10 à 11 heures, etc. (19178

Etude de l'huissier Ernest DE BEUKELEER, 31, rue Ernest Allard, Bruxelles.

VENTE JUDICIAIRE

Il sera procédé le mardi *cinq décembre 1916*, à 10 heures du matin, sur le marché public de la ville de Bruxelles, Grand'Place, à la vente judiciaire de

Un Agencement de Magasin

en laqué blanc, portière en peluche, bustes, appliques à l'électricité; 2 tables de nuit, 1 lavabo, 1 table et 2 chaises en noyer, 1 foyer au gaz en cuivre; 1 poêle-cuisinière, 1 armoire, 1 table, 3 chaises et quelques ustensiles de cuisine; quelques articles de bonneterie pour enfant.

Au comptant, sans frais. (19164

Etude de Me BARBE, notaire, à Bruxelles, 34, rue de l'Association.

Adjudication définitive, le mardi 5 décembre 1916, en la salle de Ventes par Notaires, à Bruxelles de

Deux Maisons de Commerce

rue des Echelles, 14 et 16, à Bruxelles, louée chacune 900 francs l'an. (19180

Etude de Me GEORGES NASY, huissier, avenue Brugmann, 559, à Uccle.

Vente Certaine

Il sera procédé, le lundi 4 décembre 1916, dès 10 heures du matin, en la maison sise à Forest, rue de Hêtre, 215 (à proximité de l'avenue Albert), à la vente publique d'un beau mobilier consistant notamment en : tables, chaises, foyers, pendules, candélabres, suspensions à gaz, stores, rideaux, armoires, lits, glaces, cuisinière émaillée, batterie de cuisine, grande partie de vêtements.

Salle à manger chêne sculpté, chambre à coucher sculpté, bureau complet en chêne et autres objets dont le détail serait trop long.

STRICTEMENT AU COMPTANT SANS FRAIS

Le public est prié de se munir de monnaie divisionnaire. (19179

Vente sur saisie immobilière

Le notaire Fernand WYNANDS, d'Opwyck, à ce commis par jugement du tribunal civil de Bruxelles, en date du 17 novembre 1916, vendra publiquement, conformément à la loi du 15 août 1854, le *jeudi 14 décembre* 1916, à 1 h. 1/2, en une séance à *Teralphène* (Dries), au Café tenu par M. Pierre Bayens, cordonnier :

Deux Maisons d'Habitation

terres et bois, sous Teralphene, le tout contenant d'après le cadastre 79 ares 5 centiares, divisés en 9 lots

Prairie et Bois

sous Liedekerke (Herstokken) contenant d'après cadastre 25 ares 10 centiares, divisés en 2 lots.

Tous ces biens sont occupés par le propriétaire M. Bernard Dekeuse-Americkx.

Cahier des charges et plan en l'étude du notaire vendeur. (19163

Pour cause de départ

Il sera procédé par office ministériel, les jeudi 7 décembre et samedi 9 décembre, chaque fois à 2 1/2 heures de relevée, en

l'Hôtel des Ventes de Bruxelles

(ancienne firme Vve L. Michel-Lalieux)

82, Rue de Namur, 82, Bruxelles

à la vente publique d'un

SOMPTUEUX MOBILIER

ayant garni un immeuble sis rue Belliard, à Bruxelles et comprenant

Beaux meubles anglais

dont fumoir acajou ciré, garniture de salon, chambre à coucher, salle à manger, etc.

Superbes meubles de style français

comprenant jolie chambre à coucher Louis XV, gondole, noyer ciré, superbe salle à manger bretonne, 2 mobiliers de fumoir chêne ciré de toute beauté, tapis d'escalier Smyrne, tringles cuivre, lit anglais cuivre massif, cuisine complète avec batterie, beaux bronzes signés, dictionnaire Larousse (8 volumes), machine à écrire Yost, piano à queue, piano-buffet (J. Gunther), magnifique salon bois doré, style Louis XIV, salle de bain moderne, tentures et tapis de pied, foyers, lustres de salon et autres, verreries, tableaux, antiquités, et une grande partie de

Meubles anciens

Exposition : Mercredi 6 décembre, de 9 à 7 heures.

Etude de notaire G. DE CARITAT DE PERUZZIS, 177, avenue Brugmann, à Forest lez-Bruxelles

Le notaire INGEVELD, à Ixelles, à l'intervention de son collègue Me DE CARITAT, prénommé, vendra publiquement, le 15 décembre 1916, à 3 heures de relevée, en présence de M. le juge de paix du second canton d'Ixelles, en son prétoire, rue du Presbytère, 28, à Ixelles, et conformément à la loi du 12 juin 1816 :

Une bonne maison de commerce

à deux étages, située à Ixelles, 14, rue du Presbytère, contenant en superficie 1 are 32 centiares 80 dix-milliares. Louée à divers et par parties.

Visites. Tous les jours non fériés, de 1 à 4 heures de relevée.

Détail : Aux affiches et en l'étude desdits notaires.

Capitaux à placer. (19184

Etude de Me DELWART, notaire à Bruxelles, rue du Commerce, 105.

Adjudication définitive le mardi 12 décembre 1916, en la Chambre des Notaires, conformément à l'article 90 de la loi du 15 août 1854, de :

Six maisons de rentier et de commerce

à Schaerbeek, rue Gaucherot, nos 110 et 114, rue Gendebien, nos 2 et 4, et rue Van Dyck, n° 52.

Visibles : Lots 1 à 5, les lundis, mercredis et vendredis, de 10 à 4 heures; lot 6, les lundis et jeudis, de 10 à 4 heures.

A paumer aux prix très modiques de 6,000, 6,000, 8,000, 7,000, 6,000 et 7,000 francs. (19170

Etudes de Mes DELWART et BARBE, notaires à Bruxelles, rue du Commerce, 105, et rue de l'Association, 34.

Adjudication définitive, sans remise, le mardi 5 décembre 1916, en la Chambre des Notaires, d'une belle

Maison de Rentier

à Saint-Josse-ten-Noode, rue des Prairies, 36, ayant une façade de 5 m. 75 et contenant 1 are 11 cent. 70 dm. Disponible un mois après la vente.

Visible : Les lundis, mercredis et vendredis, de 10 à 3 heures, moyennant permis.

Portée au prix modique de 21,000 fr. (19170a

Etude de Me Alfred DELVAUX, notaire à Etterbeek, 158, avenue d'Audergnem.

Le dit notaire Delvaux vendra publiquement, en la salle des ventes par notaires, 38, rue du Fossé-aux-Loups, à Bruxelles, le mardi 12 décembre 1916, à l'heure indiquée au bulletin officiel :

Commune de Woluwe-St-Pierre

TROIS MAISONS, sises rue de Bemel, 137, 139, 141, contenant 1 are 76 c. 74 d.-m., 1 are 29 c. 63 d.-m. et 1 are 30 c. 70 d.-m.

Visite : Lundi, mercredi et vendredi, de 10 à 3 heures. (19154

Etude de Me DE RO, 14, avenue de l'Astronomie, à Saint-Josse-ten-Noode.

Le dit notaire De Ro vendra publiquement, en la salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, conformément aux articles 90 et suivants de la loi du 15 août 1851, le mardi 5 décembre 1916, à l'heure indiquée au bulletin officiel :

Ville de Bruxelles

UNE MAISON D'HABITATION sise chaussée d'Etterbeek, 97, ayant 7 m. 10 c. de façade et contenant 81 c. 98 d.-m. Occupée par divers, au mois, et susceptible en temps normal d'un rapport de 960 francs environ l'an.

Renseignements en l'étude. (19152

Etude de Me DE RO, 14, avenue de l'Astronomie, à Saint-Josse-ten-Noode.

Le dit notaire De Ro vendra publiquement, en la salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, conformément aux articles 90 et suivants de la loi du 15 août 1851, le mardi 12 décembre 1916, à l'heure indiquée au bulletin officiel

Commune d'Uccle-Calevoet

1. UN TERRAIN A BATIR, avenue des Tilleuls, ayant 10 m. 50 c. de façade, contenant 9 a. 70 c.

A paumer à 5,000 francs.

2. UNE BELLE VILLA A ETAGE, avec jardin et dépendances, sise avenue des Tilleuls, 40, à côté du lot précédent, ayant 27 m. 9 c. de façade, contenant 25 a. 1 c. A paumer à 30,000 francs.

Libres d'occupation.

Renseignements en l'étude. (19151

Etude de Me BEECKMAN, notaire à Anderlecht, rue d'Allemagne, 12, Bruxelles.

Le notaire François DAMEN, résidant à Anderlecht, rue d'Allemagne, 11, à ce commis, adjugera définitivement en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mercredi 6 décembre, à 4 heures de relevée

Une bonne Maison de Rentier

à Saint-Gilles, chaussée de Waterloo, 243, contenant 1 are 26 cent. 80 dix-mill.

Occupée en partie au mois.

A paumer 25,000 francs.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude du notaire BEECKMAN, à Anderlecht, rue d'Allemagne, 12. (19171

Etude du notaire COPPYN, à Bruxelles 10a, rue du Grand Cerf

Adjudication définitive, en la Salle des ventes par notaires, 38, rue du Fossé-aux-Loups, le mardi 5 décembre 1916, à 3 heures, d'une

MAISON

à Woluwe-St-Pierre, rue de la Procession n° 10, et

BONNES TERRES

à Woluwe-St-Pierre, Saventhem et Sterrebeek, contenant ensemble 3 hectares, 43 ares et 60 centiares, divisés en 16 lots. 19020

Etude de Me FELIX HAP, notaire à Etterbeek, chaussée de Tervueren, 114.

Ledit notaire FELIX HAP, à ce commis, vendra publiquement au prétoire de la Justice de Paix du 1er canton d'Ixelles (maison communale d'Ixelles), le jeudi 7 décembre 1916, à 11 heures

Une Maison de rentier

sise à Auderghem, avenue des Volontaires, n° 15 (anciennement avenue de la Barrière), contenant 1 are 12 cent. 75 dm.

Visites : Mardi, jeudi et samedi, de 1 h. 30 à 2 h. 30. Clefs au café à l'angle de l'avenue des Volontaires. (19040

Etude du notaire PIERRE MARCHANT à Uccle, avenue Brugmann, 480.

A vendre de gré à gré

Vaste et Belle Propriété

DE VILLE ET DE CAMPAGNE

sise à Uccle

Cette propriété, à proximité de lignes de trams, comprend : grande maison de maître, pourvue du chauffage central, du gaz, de l'électricité et de tout le confort moderne; habitation de concierge, avec garage, écurie et remise; grand jardin bien arboré; grand potager avec serres.

Contenant un hectare 50 ares.

Pour les renseignements, se rendre en l'étude du notaire Marchant. (19177

Mouvement de l'état civil

Déclarations du 1er décembre

Naissances. — 2 filles.

Décès. — Auguste Peeters, 2 ans, rue des Renards, 12; Eléonore Gallet, sans profession, 73 ans, veuve Cauters, Guillaume, rue de Montserrat, 29; Marie Genin, sans profession, 29 ans, épouse Georis, rue des Capucins, 69; Rosalie Thilot, sans profession, 70 ans, épouse Depace, rue Rembrandt, 9; Edmond De Cock, peintre, 47 ans, époux Pieters, rue du Marais, 47; Paula Frémineur, 4 mois, rue des Chartreux, 71; Marie Morcels, sans profession, 27 ans, épouse Borremans, rue des Deux-Tours, 10 (St-Josse-ten-Noode); Catherine Thuyns, sans profession, 64 ans, chaussée de Haecht, 96 (Schaerbeek).

Nécrologie

M. Guillaume Gilissen, musicien-gagiste pensionné du 7e régiment de ligne, décoré de la Croix militaire et de médailles d'acte de courage et de dévouement, est décédé à Anvers à l'âge de 47 ans.

***

Mme Wallaert et ses enfants nous prient d'annoncer la mort de leur époux et père bien aimé, M. Jules Wallaert, fabricant de meubles, pieusement décédé à Bruxelles, le 27 novembre 1916, à l'âge de 55 ans. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Le service funèbre sera célébré en l'église SS. Jean et Etienne aux Minimes, le lundi 4 décembre 1916, à 12 heures. (19183

Institut Naturaliste

Radiumhydrothérapie, Electricité, Massage, Hydrothérapie, Cinésithérapie, Psychothérapie.

Traitement nouveau

Maladies de la tête, estomac, intestin, constipation, reins, anémie, insomnie, asthme, diabète, obésité, foie, arthritisme, rhumatisme, goutte, timidité, trac.

Maladies nerveuses, neurasthénie, névralgie, sciatique, maladies des femmes, voies urinaires, peau, etc.

Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris sont attachés à notre institut. (30 ans d'expérience.) 19604

CONSULTATIONS de 8 à 12 et de 1 à 6 heures

Avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi

PAR SUITE DE DECES

Etude de Me CLAVAREAU, notaire à Bruxelles, rue Duquesnoy, 23.

Ledit notaire vendra publiquement, à Ixelles, rue de la Tulipe, 48, les lundis 11, mardi 12, jeudi 14 et, éventuellement, samedi 16 décembre, chaque fois à 10 heures, divers meubles et marchandises dépendant d'une succession bénéficiaire et, notamment, une grande quantité d'articles de porcelaine, cristaux et verrerie, services de table, à verres, à café, à liqueurs, assiettes, plats, soupières, cafetières, filtres, statuettes, etc.

(VOIR DETAIL AUX AFFICHES)

Au comptant avec 10 p. c. pour frais (19026

Etudes des notaires DUPONT, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 45, et VANISTERBEEK, à Koekelberg, place Simonis, 9.

Vente publique, en la salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mardi 12 décembre 1916,

d'Une Maison de Commerce

à deux étages, avec arrière-bâtiment à deux étages, sise à Schaerbeek, rue de Cologne, 110. Façade 6 mètres 90; contenant 1 are 70 c. 45 dm. Louée 3,000 francs l'an.

Visites : Lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures.

Le dit notaire DUPONT vendra, à l'intervention du notaire Cavereel, à Hal, le 21 décembre 1916, à 2 heures, chez Mme veuve Langlen-Ories à Hal,

Deux Bonnes Propriétés

sises à Hal, rue de Bruxelles et chaussée de Ninove. Divisées en 30 lots.

A VENDRE

I. MAISON DE RENTIER AVEC REMISE, sise à Molenbeek-St-Jean, rue Albert-Vanderkindere, 10. Jouissance immédiate.

II. BELLE MAISON DE RENTIER AVEC JARDIN, à Bruxelles, rue du Berceau, 17.

A LOUER

BELLES MAISONS DE RENTIER, sise à Saint-Gilles, rue d'Ecosse, 56, et à Etterbeek, avenue des Nerviens, 123.

Pour renseignements, s'adresser en l'étude du dit notaire Me

Les Spectacles du Jour

GALERIES, pass. Saint-Hubert. - Relâche.
THEATRE DE LA BOURSE, bout. Anspach, 85. — Relâche. Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 3 h. 1/2 : aujourd'hui, *Paillasse, Mireille.*
PALAIS DE GLACE. Montagne aux Herbes-Potagères, 47. — Relâche.
SALLE PATRIA, rue du Marais. (Théâtre Volant.) Relâche.
OLYMPIA, rue Auguste Orts. Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 : *Le Voleur.*
MOLIERE, rue du Bastion. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 heures : *Antoinette Sabrier.*
BOIS-SACRE, rue d'Arenberg, 32. Relâche. — Aujourd'hui, matinée à 4 heures : *Carambal Le Forçat 813; La Vocation.*
FOLIES BERGERE, rue des Croisades. - Relâche. Les dimanches et fêtes, lundis et jeudis, matinée à 4 h. : *La Chaste Suzanne.*
GAITE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 5 heures; les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 5 h. : *La Sosie du Prince.*
SCALA, place De Brouckere. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 par la tournée Devère : *A-t-on vu l'Toré .. Aline?*
LA BONBONNIERE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Les lundis, mercredis jeudis et samedis, matinée à 4 heures; les dimanches et fêtes, à 2 h. 1/2 et à 5 heures : *La Fiole; La Bonne Maison.*
VIEUX BRUXELLES, rue de Malines, 25. - Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures : *La Mascotte.*
WINTER PALACE, boul. du Nord, 114. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 4 heures : *Le Mystère de la Chambre jaune.*
MAISON DE VERRE, rue de la Montagne, 52a — Relâche.
THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken — Drames, comédies, vaudevilles opérettes, dariés, etc. — Relâche. — Les dimanches et fêtes et les lundis, matinée à 4 heures : aujourd'hui, *Aangeschoten Hutsenot.*
ALHAMBRA, bout. de la Senne - Relâche.
THEATRE BERIOT, rue du Collège, 28. — Théâtre de famille, cinéma attractions.
KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-Cinéma
SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.
MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.
REGENT CINEMA, rue Neuve, 53
MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.
GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.
CINEMA SELECT, porte de Namur.
CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10
TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 21.
EMPIRE CINEMA, place Madou, 5.
CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19. Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, abonnés 44buts. (19108

Les directeurs de plusieurs théâtres ont décidé d'organiser des matinées destinées à remplacer les représentations du soir, impossibles en ce moment; elles finissent assez tôt pour permettre à chacun de passer sa soirée en famille. Pour les spectateurs, pour eux-mêmes, les personnes qui croient pouvoir en cette période fréquenter les théâtres, feront toujours prudemment de consulter les affiches.
Le Cinéma Royal est ouvert de 3 à 8 heures. Les autres cinémas restreignent également leurs spectacles à l'après-midi.

La vie théâtrale

AU CINEMA ROYAL

Décembre note dans ses teintes brumeuses et ternes l'année agonisante.

Et pourtant au milieu de cette nature maussade on perçoit un immense frémissement d'espoir, de joie en perspective. C'est que l'approche de la Saint-Nicolas fait battre tous les cœurs.

Le Cinéma Royal n'a pas manqué d'organiser à cette occasion la « grande semaine » de l'enfance; il a tenu à renouveler un programme dont le succès semblait pourtant loin d'être épuisé.

Dans ce théâtre des prodiges et de l'émerveillement, on a réussi à étonner encore les spectateurs, et le nouveau programme fera le bonheur des enfants et la jubilation des parents.

Spectacle copieux par la quantité et aussi — disons-le bien vite — par la qualité. Jugez-en :

La Jolie Bretonne, *drame réaliste, agrémenté d'une musique très prenante et très expressive, est une pièce dont le sujet se prête admirablement à des scènes pathétiques comme à des intermèdes pittoresques. On y ressent une impression exquise. Subissons-la et réjouissons-nous de la subir! La mise en scène est fastueuse, les décors sont de colorations et de dessins d'une originalité heureuse et cela encadre agréablement cette histoire très dramatique interprétée à la perfection par des artistes tels que Mme Robinne et M. Alexandre.*

Le Boxeur par amour, *où nous retrouvons l'exquis Max Linder, l'enfant chéri du public bruxellois, est une farce digestive, gastrophile et en même temps ratophobe, car elle soumet notre rate, qui n'en peut mais, à des épreuves particulièrement cruelles... Oh! il ne faut pas espérer que je vous la raconte, cette farce. Narrée, elle perdrait tout son sel, tout ce qui vendredi soir fit se tordre, retordre, clamer, s'exclamer la salle bondée, laquelle pleurait... de rire!*

Les Maçons s'amusent *est une autre pièce inénarrable toute en détails, en surprises et d'une bouffonnerie qui a beaucoup amusé le public.*

Signalons encore Madure et ses pagodes, *un film documentaire d'une tonalité, d'un charme très artistique et d'un grand luxe de décoration.*

Et voici enfin le clou du programme : Deux Petites Ames de Poupées, *une comédie dramatique qui manifeste autant de qualités de pensée et d'observation que d'art et d'habileté dans la mise en scène cinématographique et qui a reçu un chaleureux accueil du public tour à tour attendri et amusé.*

Nos lecteurs peuvent en juger : le changement d'affiche au Cinéma Royal n'aura été, comme toujours, qu'un changement de succès.

MM. Masure et Diaz ont été bien inspirés en composant leur programme pour l'enfance. Il faut que nos gosses aient leurs joies, malgré tout, et leurs sourires. Prodiguons ce plaisir à ces petits qui sont si bons, si doux, si angéliques, et honni soit celui qui les calomnie à l'exemple du fabuliste écrivant : « Cet âge est sans pitié ». Il n'aimait pas les enfants! Plaignons-le et conduisons bien vite nos chérubins au Cinéma Royal en répétant avec Victor Hugo, l'excellent grand-père :

Il est si beau l'enfant avec son doux sourire
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer son âme étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers.

EMILE PELS.

THEATRE DE LA BOURSE. — Les meilleurs éléments de la troupe seront à l'œuvre aujourd'hui, dimanche, pour interpréter *Mireille :* MM. Wéber, Becker, Smeyers, Mme Dupuis. On commencera par *Paillasse* avec M. Ansseau, M. José Danse et Mme Dupuis.

OLYMPIA. — C'est aujourd'hui, dimanche, et demain, lundi, que le public aura une dernière fois l'occasion d'applaudir, en matinée, à 4 h. 30, *Le Voleur*, la superbe comédie que M. Georges Duquesne, Mlle Rachel Angelet et la troupe de l'Olympia, ont conduite au triomphe.

***

MOLIERE. — Dimanche et lundi, à 4 heures, dernières d'*Antoinette Sabrier*. Mercredi, 6 décembre, à la même heure, *Le Roman d'un Jeune Homme pauvre*, d'Octave Feuillet, avec Mme Rose Deny, MM. Cellier et Bruneaux.

***

FOLIES-BERGERE. — Aujourd'hui, à 4 heures, *La Chaste Suzanne*, pièce dont les interprètes sont tout à fait remarquables. Rappelons la matinée de demain, lundi, organisée au bénéfice des artistes et du personnel.

***

GAITE. — Aujourd'hui, en matinée à 2 heures et à 5 heures, deux représentations du nouveau spectacle qui a obtenu hier un gros succès. Après une partie de concert copieusement fournie, *Le Sosie du Prince* est enlevé par la troupe avec une verve incomparable. Ce spectacle ne sera donné que pendant sept jours, la direction ayant acquis le droit de monter *La Veuve soyeuse.*

***

SCALA. — Aujourd'hui, de même que lundi, mercredi, jeudi et samedi, à 4 h. 30, à la Scala, *As-tu vu l'Toré... Aline?* l'amusante et spirituelle revue de Bodart et Orban, interprétée par les artistes les plus aimés du public : le baryton Alain (le compère), Mirette Delpy (la commère), Suzanne Henry, Jef Orban, Georgette Méry, Bitche...

***

LA BONBONNIERE. — Il y aura aujourd'hui deux représentations, à 2 h. 30 et à 5 heures, de *La Bonne Maison*, dont la première a été hier un triomphe de fou rire. Une bonne part du succès revient à M. Deluc, dont l'interprétation magistrale du rôle d'Heurtemotte montre que son talent peut se plier à tous les genres.

***

VIEUX BRUXELLES. — Dimanche, lundi et jeudi, en matinée, *La Mascotte*, avec M. Ambreville, Mlle Meg de Cock et M. Léon Loriaux. On commencera à 4 heures.

***

SPLENDID CINEMA. — Au Splendid, le merveilleux cinéma du boulevard Botanique, passe actuellement *La Danseuse*, grand drame émouvant en 4 actes. Un très intéressant documentaire, *Le Costume à travers les Ages*, ainsi qu'un autre drame, *Le Club du Suicide*, complètent très heureusement le programme, avec les comiques et les vaudevilles. Les représentations se donnent actuellement tous les jours de 3 heures à 8 heures; la dernière séance commence vers 6 h. 30.

***

CINEMA COLONIAL. — La direction de ce cinéma a le talent spécial de composer chaque semaine un nouveau programme des plus attrayants : artistique, instructif et amusant. Les dimanches, lundis, jeudis et samedis, ouverture à 3 heures.

***

CINEMA ROYAL. — A l'occasion de la Saint-Nicolas, le Cinéma Royal nous présentera du 1er au 7 décembre un programme extraordinaire : *Deux Petites Ames de Poupées*, comédie dramatique en 2 parties, interprétée par la petite Fromet; *Les Maçons s'amusent*, comique; *Maduro et ses Pagodes*, documentaire; *Boxeur par Amour*, comique; *La Jolie Bretonne*, interprétée par Mme Robinne et M. Alexandre, de la Comédie-Française.

***

CINEMA SELECT. — Au programme de cette semaine (du 1er au 7 décembre) : *L'Oiseau blessé*, comédie dramatique en 3 parties; *L'Autre*, comédie sentimentale; *La Bonne Hôtesse*, comédie; *Onésime et l'Etudiante*, comédie; et, pour finir, un film documentaire : *La Vie aquatique.*

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par ses « fidèles lecteurs ».

Elle répète, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les traditions de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

Important atelier de constructions (région Malines) demande traceur expérimenté. Se présenter avec références, 50, boulevard du Jardin Botanique, Bruxelles. (19185

CHARCUTERIE
Un dem. garçon au courant de la fabrication des saucissons. 85, rue Victor Greyson, Ixelles. (M.2007

DEMANDES D'EMPLOIS

Chic coupeur pr dames fait complet façon, 25 fr. long paletot façon, 18 fr. 53, avenue Dacpétiaux (18692

Très bonne cuisinière dem. remplacer pour faire cuisine ou leçons. 14, rue Vandenbroeck, Ix. (19169

Jeune fille honorable dem. place demoiselle de magasin, employée de bureau ou demoiselle de compagnie. S'adr M.G., 148, boulev. Militaire.

Pers. sach. b. coudre dem. occup. Adr. 51, rue du Magistrat, Ixelles. (18724

QUARTIERS ET MAISONS

P.-à-t. ou belle chambre meublée à louer, rue de la Caserne, 13. Prix modéré. (19167

A louer, 34, r. Georges Garnier, jolie mais., entrée cochère, avec atelier convenant à menuisier, marbrier, etc., ou magas. à marchandises. S'adres. 33 et 57, rue Max Roos, à Schaerbeek. (19155

M. de prov. dem. belle chambre ou appart. Nord-Bourse. Ecrire H. E. B. Mont.-H.-Potag., 52. (19147

A vendre ou à louer
Belle mais. mod. dix pl., électricité, grillage, jard. serre, véranda, salle bain, emmure, près égl. école place Communale. 18 min. de la gare, site pittoresque sit. à Monstier s/Sambre, toutes facilités de payement. S'adr. à Jules Bertrand. (19160

VENTES D'OBJETS DIVERS

A vendre d'occasion ch. à coucher, cuisinière émaillée av. douche. 310, r. Gray. Sonnez 1 fois.

CONFITURES
A vendre. 187, rue Brogniez. (18724

Bon poney à vendre av. autorisation. 22, r. de Rome, St-Gilles. (19140

2,000 kilos savon mou à v. 0.90 le kilo avec freigabe. 187, rue Brogniez. (18724

Francq, Frères & Fils
15, rue Terre-Neuve.
Verres à vitre, glaces, mastic. Ouvert de 8 à 4 heures. (19146

STOCK IMPORTANT
tout march. renseign^ts sur existences et dispon. UNION COMMERCIALE, 11, rue Grétry; 1res référ. ne trait. qu'aff. sér. et sans aléa. Bureaux de midi à 1 h. 30 et de 4 à 6 heures. (18868

FOURRURES
Echarpe Skungs lustré 2m50 avec beau manch.. 85 fr. les 2 pièces; jol renard, 30 fr.; superbe garniture renard Alaska vérit., 95 fr. les 2 pièces; le tout neuf et garanti. Très pressé. 119, rue Stéphenson, 119, Schaerbeek, près place Pavillon-mais. fermée, sonnez 2 f. 19186

A vendre une collection complète du Bull. off. et arr. (1re année) du n° 1 à 160. S'adr. rue du Brochet, 28 (M 1934

Fr. 12.50 par mois
Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 23, rue Ernest Discailles (18314

FOURRURES
Artiste vend de suite toutes ses fourrures de scène et manteau de loutre. Riche occasion à faire. 193, rue du Trône. 18679

Pisciculteurs et propriétaires d'étangs, gros prix pour poissons. Ecr. T. 182, bur. du journal.

ACHATS D'OBJETS DIVERS

Cuivre
J'ach. jusque 3 fr. le kg.
Caoutchouc
Brut et déchets. J'achète tr. cher. 187, r. Brogniez.

J'achèterais mandrins universels à 3 griffes diamètre 225 à 250 m/m, neuf ou d'occasion. J. D B bur. du journ. (19161

On dem. pianos d'occas. — paie le plus cher. — 77, rue Botanique, 77 19084

Achat Piano
On cherche piano d'occasion à prix mod. Ecr. offres et cond. à A. W. 28, 70, r. du Midi. M 161

On dem. piano d'occ. compt. 5, avenue Marie Henriette, Forest. (18995

ENSEIGNEMENT

Sténo-Dactylo Comptabilité
Ecole Pratique de Commerce
3, r. Ste-Catherine. 19145

CAPITAUX

2 MILLIONS - a PLACER -
4 %/s hypothèques
tous rangs, indiv. sucessions-propriétés et sur toutes garanties sérieuses solution en 48 heures. On traite en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. 19122
12, Rue de la Limite, 12
BRUXELLES

NOMBREUX capitaux à placer s/ hypothèques à taux très réduits. *Augustin Orban, à Vieusaint.* 19176

DIVERS

CLAPIER 17FR 50
2 loges, toit à glissière. 4 loges 33 fr. franco. Modèle se superposant : 2 loges, fr. 19 50 4 loges, fr. 37.50 Visible rue du Grand-Bruxelles, 113, à Uccle-Longchamps 153106
Strubbe-Valentin
à Hermalle s/s-Argenteau

Rosiers
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité (donne de la r. de Brabant)
BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Consultation : 2 fr. de 8 h. du matin à 8 h. soir dimanche de 8 à 12 heures 14977

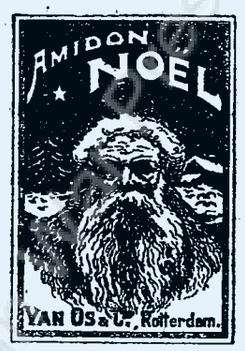
Accoucheuse
Consultations
Pension
Prix modérés.
240, chauss. d'Ixelles 18727

Accoucheuse
Mme DELSARTE
4 CONSULT. — PENSION
R. Constantinople
Entre gare Midi et Porte de Hal
18938
Ancienement : 44, rue Linnée

ACCOUCHEUSE
Diplômée 1re cl., 30 ans prat.
Ex-directrice Institut
Consultations
PENSION
Prix modérés
Mme GILLION
- 106 - 19124
rue Hôtel des Monnaies
Bruxelles (Porte de Hal)

Accoucheuse
Diplômée, 25 ans pratique
Consultations. Pension
Prix modérés 18765
44 rue de Parme 44
(Porte de Hal)

Amidon NOËL



est un article de premier ordre, donnant un produit impeccablement blanc, translucide, sans grumeaux et d'un empesage remarquable
Recommandé pour les blanchisseuses
Pour le gros : 19119
CENTRALE BOURSIERE
15, boul. du Hainaut, Bruxelles

" La Nationale "
Conserves de viandes 19182
57, RUE CAMUSEL, 57, demande
1° Bouchers désosseurs -:-
-:- -:- 2° Bons charcutiers
FORTS SALAIRES

TABACS
vendus en détail au prix de gros

Roisin court	la livre.	2.50
Roisin ordinaire	»	3.—
Roisin supérieur	»	3.25
Roisin (fleur)	»	3.50
Harlebeke	»	3.—
Harlebeke supérieur	»	3 25
Harlebeke (fleur)	»	3 50
Semois	»	3.25
Obourg	»	3.25
Tabac à priser	»	1.10

Rabais pour débitants, comités, coopératives patronages etc.
Compagnie des Tabacs
1, parvis Ste-Gudule, 1, Bruxelles 19148

RAVITAILLEMENT
Importation-Exportation
Etablissements Financiers et Commerciaux Belges
56, boulevard du Nord, 56, Bruxelles
Directeur général :
A. Alexandre, membre de l'Union du Crédit
Spécialités : CHAMPAGNES et VINS
Toujours en nos magasins tous les articles d'alimentation. 14521

LAIT CONDENSE Marie-José
FARINE LACTEE Marie-José
Déjeuner au chocolat Marie-José
PUDDING Marie-José
de la Manufacture MELIOR 19168
Dépôt général : rue de Russie, 28, Brux.-Midi

Pour vos Fourrures
ADRESSEZ-VOUS A LA
MAISON FRANCO-RUSSE
28, boulevard du Hainaut
vous y trouverez un beau choix et de 1re qualité. — *Spécialité de manteux et pelusses sur mesure.* Réparations, relustrage, teinture. — Prix défiant toute concurrence.
MAISON DE CONFIANCE

AMEUBLEMENT
(DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ)
200 mobiliers, chambres à coucher, salles à manger, etc., à LIQUIDER à 50 p. c. de leur valeur. 19013
38, rue des Bogards, 38, Bruxelles

Manucure
Manucure de 11 à 8 h.,
4, rue de la Charité, 4
Sonnez 2 fois (pl. Madou 18917

3 fr. DENTS
et au-dessus, tout compris et placées
A. Trappeniers
Chirurgien Mécan.-Dentiste
1 fr. Extraction.. 1 fr.
appar. dent. de tous systèmes. Réparat. et transform. d'anciennes pièces ne fonctionnant plus au gré du pt ou mal constr. ailleurs, à prix mod. Obturation des dents au ciment (émail) et amalgame à 3 et 5 fr. Tous les travaux sont exécutés dans mes laboratoires
5, r. d'Orléans, X.L.
Consultat. de 9 à 7 heures, sauf les dimanches, et
36, rue Philomène SCHAERBEEK
consult. de 10 à 1 h. et de 3 à 7 heures. 19149

Accoucheuse
Mais. de 1er ordre. Pens. consult. *Médecin attaché à la maison.* 19129
31 r. de la Sablonnière
Porte de Schaerbeek

Accoucheuse
Diplômée 1re classe. 20 ans de pratique. — Ex-interne des Hôpitaux. — Pension dep. 4 fr. par jr. Consult. — Prix modérés
88 rue de la Victoire 88
Porte de Hal 1881

Arbres fruitiers
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

Accoucheuse
Deux diplômes 1re classe
20 ans de pratique
Consultation
PENSION
Prix modérés
Madame Bibeck
60, r. de Thy, Bruxelles
(Porte de Hal) 1664

Manucure
de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(*Place Saint-Josse*) 18958

MAISON d'accouchement
de 1er ordre 19067
Ex-interne des Hôpitaux
Deux diplômes
Pension. Consultations.
Prix modérés
Médecin attaché à la maison
35 rue de Turquie 35
(Tram de l'Esplanade)

Arbustes
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

Manucure 18855
125, rue Vandewayer

L'ASTHME vous tient-il?

Respirez vous difficilement? Etes-vous oppressé jusqu'à étouffer? Ne dormez vous pas la nuit? Etes-vous à charge de vous même? Etes vous désespéré, traînez vous une existence découragée, doutez-vous de l'avenir? Vous ne croyez plus à la guérison possible, parce que vous avez essayé toutes sortes de remèdes, sans résultat aucun? Prenez courage! Vous n'avez pas encore pris le remède exact, le Sirop de l'Abbaye. Croyez-nous, le Sirop de l'Abbaye vous guérira. Faites-en l'essai, vous serez étonné de l'effet immédiat et définitif. Une bouteille de Sirop de l'Abbaye ne coûte que 3 francs. Il se peut même que cette seule bouteille vous rende la santé. Laissez-vous convaincre. Il y a de nombreux cas où déjà, après avoir pris trois cuillerées de Sirop de l'Abbaye des personnes se sont débarrassées des glaires vieillies qui s'étaient accumulées dans la poitrine sans difficulté ni douleur aucunes. Vous pouvez vous guérir aussi bien que n'importe qui. Avant vous, des milliers de malades sont devenus des guéris reconnaissants, parce qu'elles avaient eu confiance en le Sirop de l'Abbaye, lorsqu'elles étaient atteintes d'asthme de bronchite, d'influenza, de toux catarrhale, de coqueluche ou d'une affection de la poitrine, de la gorge ou des poumons. Le Sirop de l'Abbaye n'est jamais nuisible même pour les constitutions les plus délicates et les enfants. Prix : par flacon 3 francs, 5 francs et 9 francs. Exigez notre signature : L. I. Akker, Rotterdam. Dépôt principal pour la Belgique : O. de Beul, Anvers. En vente dans toutes les pharmacies. 15746

MANUCURE
46, rue de Cologne
Entrée directe
Manucure
De 1 à 7 heures
6, rue du Mérinos
Trams 60, 61, 59
18760 Sonnez 2 fois

Accoucheuse
Trois diplômes 1re classe en France et en Belgique
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations
PRIX MODÉRÉS
14 Place des Martyrs
(gare Nord, donnant rue Neuve) 19033

MADAME
Penninckx
Accoucheuse. — 1re dipl.
Pension. 18889
17, rue Dupont (Nord)

Pâquerette
EUGENE DRAPS
Uccle Stalle. 19090

HOTEL DES VENTES
" A LA BELLE-MERE "
Anciens Etablissements Hector SEVRIN
46-48, rue de Stassart, 46-48, Brux.
AMEUBLEMENTS COMPLETS
Vente de la main à la main d'objets de mobiliers de toute espèce. — ACHAT DE MOBILIERS
VENTES PUBLIQUES 19176
annoncées par affiches et circulaires spéciales
TRANSPORTS — DEMENAGEMENTS

Suis acheteur de tissus
noirs pour robes et confections. S'adresser : 5, chaussée d'Etterbeek, entre 2 et 3 heures. 1468

Savons
de tous genres
ET 19074
DE TOUTES QUALITES
Comptoir Général d'Anvers
39, boulevard Jamar, 39

BOIS D'ALLUMAGE
Sapin cassé, genre bois des fagotins, les 100 kil., 8.50.
Bûches sapin fendues pour chauffage central, les 100 kil., fr. 7.50.
Rendu à domicile. 18926
258, 6e Em. Bockstael, Laeken (pl. Communale).

Ligne régulière par vapeurs de 1re cl.
pour le transport de marchandises entre
BRUXELLES - ROTTERDAM
et retour
Services H. BRAAKMAN & Co et TELEGRAAF
3 départs par semaine S. I.
Quai d'embarquement : Bassin Vergote, Hangar I
Agent C. VERSTRALTEN, 40, rue Picard
BRUXELLES-MARITIME
Pour renseignements et frets. 18818

Horlogerie Centrale
MAISON FONDEE EN 1894 19007
Rue de Flandres, 3, BRUXELLES
Montres lumineuses, régulateurs, réveils coucous, radium à toutes montres
TRAVAIL GARANTI -:- PRIX MODERES

Exploitation du brevet belge
N° 224363, du 26 mars 1910, pour *accouplements d'arbres.*
Le titulaire du brevet ci-dessus se tient à la disposition des industriels belges qui pourraient s'intéresser à l'exploitation de ce brevet.
Pour renseignements, etc., s'adresser à MM. J. Bede et Co, Office de *Brevets*, 10, square Gutenberg, à Bruxelles. (19

SEMOIS MARQUE SEMOIS
" Les Deux Couleurs "
ACTUELLEMENT
le meilleur tabac pour la pipe
DEPOT :
49-51, rue de Haerne, 49-51
SEMOIS 18343 SEMOIS

P.-S. Poppoff SPECIALISTE DE LA CHEVELURE
16 r. Phil.-de-Champagne
Allonge la chevelure, en arrête la chute, fait disparaître les pellicules comme par enchantement.
Teinture inoffensive

TISSUS 18711
Sommes acheteurs tissus coton
23, rue des Glands, FOREST

Pour cause de double emploi
BEAU CAFE A REMETTRE
centre de la ville. Chambres garnies ou non garnies. S'adresser : 102, rue de la Croix-de-Fer, sonnez 2 fois, de 9 à 10 h. 19142

LA CIGALE *Cinéma attractions - Films nouveaux -*
37 RUE NEUVE, 37 18876

Mme **Van Gasse**
ACCOUCHEUSE
diplômée 19018
Consultat. -:- Pension
43, r. Dupont (Nord)

-:- TABAC FIN -:-
pour cigarettes à 650 fr. les 100 kilos
TABAC SEMOIS, pipe à 640 fr. les 100 kilos
Grand stock de cigares défiant toute concurrence. Vente en gros seulement
ECRIRE : 19611
Etablis. Commerciaux et Financiers Belges
56, boulevard du Nord BRUXELLES

COIFFURE DE DAMES
Mme Ida Delbart
Prix modérés
93, rue du Midi, 93

A vendre
Vins en bouteilles et en fûts
Cigares et tabacs
1 lot chaussettes en laine
Huile olive pure
Denrées coloniales
Hasselt et Schiedam
Bons placiers sont demandés
S'adresser :
Direction E. F. C. B.
56, b. du Nord, Brux.
A 11 et à 3 heures. 19611A

Manucure
30, rue d'Arenberg
De 11-8 h. Entrée : Cour. 18741

Pensées
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

A VENDRE (quartier Louise)
BEL HOTEL DE MAITRE
1er étage, eau, gaz, chauffage, électricité, nettoyage par le vide. 19095
Prix exceptionnel : 75.000 francs. Pour les conditions, 62, rue de l'Abbaye. — Visible mercredis et samedis, de 2 à 4 heures.

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 10.

L'Etrange Aventure de M. HOOPDRIVER

PAR H.-G. WELLS

Traduction Savine et G. Michel

C'était un homme d'environ trente ans, avec une figure un peu pâle, un nez aquilin, une maigre moustache d'un blond de lin et des cheveux de même nuance; il regardait d'un air grognon ce pneu crevé qui promettait une charmante corvée.

A sa vue, M. Hoopdriver rassembla ses forces, voulut se donner l'air d'un homme qui serait né cycliste.

— Matinée superbe! dit-il, et route parfaite!

— Au diable la matinée, et vous, et la route! ronchonna l'homme marron.

Hoopdriver ne discerna pas les mots, et éprouva une agréable sensation, en songeant qu'il avait exprimé dans les termes voulus la sympathie qui lie nécessairement les uns aux autres les membres de la confrérie cycliste.

L'homme en marron le regardait s'éloigner.

— Prolétaire crasseux! fit-il avec antipathie. Il s'est procuré un complet marron parfaitement semblable au mien. C'est à croire que le seul but de son existence ait été de me contrarier. Voilà comment la Fortune me traite. Regardez-moi cette fa... de placer les pieds, on le dirait sur des tréteaux! Pourquoi diable le ciel fabrique-t-il des gens pareils?

Et après avoir allumé une cigarette, l'homme en marron reprit sa besogne.

M. Hoopdriver monta la côte dans la direction de Cobham jusqu'à ce qu'il fût certain de n'être plus en vue de l'autre homme en marron.

Alors il mit pied à terre et conduisit à la main sa machine vers l'entrée du village, où un amour-propre bien placé le fit remonter en selle.

III

Au delà de Cobham, survint un incident charmant en son début car il se termina d'une manière un peu... incertaine.

C'était environ à mi-chemin de Ripley et de Cobham.

M. Hoopdriver descendait une petite côte.

De chaque côté, sans barrière qui les séparât de la route, s'élevaient de beaux arbres moussus et des futaies.

En levant les yeux, Hoopdriver vit tout un pays découvert semé de bruyères, avec çà et là quelques pins, traversé par une route jaune, et, à un demi-mille environ de distance, une petite silhouette grise qui, au bord de la route, agitait quelque chose de blanc.

— Bah! fit M. Hoopdriver.

Et ses mains se crispèrent sur les guidons.

Il reprit les pédales, en regardant fixement devant lui, bondit sur une pierre, chancela, rattrapa son aplomb, et se mit aussitôt à accélérer son allure, toujours les yeux posés en avant.

— Ce n'est pas possible! murmurait-il.

Il allait aussi droit que possible.

Ses pédales tournaient avec rapidité, qu'il se sentît les jambes envahies par un engourdissement qui les paralysait.

— Ce n'est pas possible, répétait-il en reconnaissant de plus en plus clairement que « c'était » pourtant vrai..

— Seigneur, fit M. Hoopdriver, les jambes toujours actionnées, même à présent je ne sais pas...

Puis :

— Au diable mes jambes!

Et il persévéra, se rapprochant toujours, respirant difficilement, et amassant autant de mouches qu'un papier au miel.

De la vallée, la silhouette échappait à sa vue. Puis la route se mit à monter, et les pédales présentèrent à nouveau de la résistance.

Quand il fut arrivé au point culminant, il vit la petite forme grise à moins de cent yards de lui.

— C'est elle, dit-il, c'est elle, il n'y a pas de doute.

Mais à ce moment elle ne l'appelait plus en agitant son mouchoir. Elle ne le regardait même pas.

Elle roulait lentement sa machine sur la route, en allant à lui, et admirant les jolies collines boisées qui s'étendent vers Waybridge.

A en juger par le peu d'attention qu'elle lui accordait, on eût pu croire qu'elle ignorait qu'il existât.

Pendant un instant, d'horribles doutes agitèrent M. Hoopdriver.

Etait-ce donc un rêve, ce mouchoir?

En outre il était *vanné* et tout rouge, il en avait la sensation.

Ce devait être un trait de coquetterie, car le mouchoir était un fait incontestable.

Irait-il jusqu'à elle pour descendre alors, ou bien valait-il mieux descendre d'abord et ensuite remonter à son approche?

Heureusement elle ne le regardait pas, car s'il avait soulevé sa casquette, il aurait certainement chaviré.

Peut-être le faisait-elle exprès.

Il s'interrogeait encore qu'il était arrivé près d'elle.

Elle avait dû l'entendre souffler.

Il saisit le frein. Tenons bon! Sa jambe droite s'agita en l'air.

Il descendit lourdement, il chancela, mais resta debout.

Elle tourna les yeux sur lui avec un air d'étonnement admiratif.

M. Hoopdriver essaya un sourire agréable, redressa sa machine, souleva sa casquette, s'inclina gracieusement.

Il eut la sensation d'avoir fait tout cela.

C'était un homme particulièrement inaccessible aux minuties de l'observation sur soi-même, et il ne s'aperçut aucunement qu'une mèche de cheveux tout mouillés s'était collée sur son front, non plus que du désordre où était toute sa coiffure.

Il y eut une pause pleine d'incertitude.

— Qu'est-ce que j'aurai le plaisir de...? dit machinalement pour commencer M. Hoopdriver, je veux dire...

Mais se rappelant tout à coup son émancipation et prenant son accent le plus aristocratique :

— Puis-je vous être de quelque utilité?

La jeune dame en gris se mordit la lèvre inférieure et répondit très gentiment :

— Non, je vous remercie.

Elle jeta un regard de côté et fit comme si elle voulait repartir :

— Oh! dit M. Hoopdriver, pris au dépourvu et tout décontenancé.

C'était si inattendu.

Il fit un effort pour comprendre la situation.

Faisait-elle la coquette? Ou bien avait-il...?

— Oui, dit-elle en s'arrêtant pour le regarder un instant, pendant que les couleurs s'avivaient sur ses joues.

— Je ne serais pas descendu, si je n'avais pas... cru vous voir... oui, ... agiter quelque chose de blanc...

Il se tut.

Elle le regardait d'un air défiant.

Il avait vu *cela.*

Elle décida que ce n'était pas un rustre incurable qui tirait parti d'une méprise, mais une âme innocente qui cherchait le bonheur avec les intentions les plus pures.

— J'ai en effet agité mon mouchoir, dit-elle. J'en suis bien fâchée. J'attendais... un ami, un monsieur.

Sa rougeur passa un instant au pourpre.

— Il monte une bicyclette; il est vêtu... de marron, et à distance, vous savez...

(A suivre.)

Impr. G. BONNET Bruxelles.